



PRÉAVIS MUNICIPAL

N° 03-2025

du 02 juin 2025

adressé au Conseil communal

Rapport de gestion et comptes 2024

Monsieur le Président du Conseil communal,
Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux,

Conformément aux dispositions :

- de la loi du 28 février 1956 (mise à jour le 1er janvier 2007) sur les Communes, article 93c,
- du règlement du 14 décembre 1979 (mis à jour le 1er juillet 2007) sur la comptabilité des Communes, article 34,
- du règlement du Conseil communal de Noville, du 15 juin 2015, article 93,

Nous avons le plaisir de vous présenter, conformément aux dispositions légales en la matière, notre rapport sur la gestion de l'année écoulée et soumettre à votre approbation les comptes de la Bourse communale arrêtés au 31 décembre 2024.

INTRODUCTION

Le rapport de gestion a pour but de renseigner le Conseil communal sur les activités de l'administration communale, en toute objectivité et de manière succincte. Il résume les faits particuliers de l'année concernée sans mentionner les intentions de la Municipalité pour les exercices à venir, ni les projets à l'étude ou en cours.

CONSEIL COMMUNAL

BUREAU DU CONSEIL			
Président	Monsieur	PELLET	Yves
1 ^{er} Vice-Président	Monsieur	GRANGIER	Kevin
2 ^e Vice-Présidente	Madame	ISENRING	Chantal
Scrutatrices	Madame	FAVROD	Sandra
	Madame	STETTLER	Laurence
Scrutatrices suppléantes	Madame	DÄNZER	Joëlle
	Madame	DÜNNER	Margaux
Secrétaire	Monsieur	KAUFFMANN	Kim

MEMBRES DU CONSEIL COMMUNAL			
Mme ABELLAN-LIBERGE	Sylvie	M. KIRCHHOFER	Patrick
Mme ALIU	Valentina	M. LO PRESTI	Francesco
M. BISELX	Marcel	M. MEIER	Thomas
M. BORLOZ	Michel	Mme NIETO	Catherine
Mme BORLOZ	Stéphanie	M. NIETO	Julio

M. CARREL	Christophe	M. PELLET	Yves
Mme CARREL	Sylvie	M. PERNET	Gérard Etienne
Mme DÄNZER	Joëlle	M. PERNET	Simon
Mme DORADO ALVAREZ	Esperanza	M. PILET	Steven
Mme DUFAUX	Tatiana	Mme RAVENSWAAIJ	Audrey
Mme DÜNNER	Margaux	M. SALAZAR ABELLAN	Francisco
Mme FAVROD	Sandra	Mme SEROR	Emmanuelle
M. GIRARDIN	Pierre-André	M. STETTLER	Claude-Alain
M. GRANGIER	Kevin	Mme STETTLER	Laurence
Mme GUTKNECHT	Fabienne	M. TROLLUX	Guillaume
Mme ISENRING	Chantal	Mme TROLLUX DA CAMPO	Gaëlle
M. JORDAN	Jacques	Mme ZIÖRJEN	Aurélie
		M. ZUMBRUNNEN	Greg
Total			35 membres

SUPLÉANTS			
Mme MAHMOUDI	Haoua (1 ^{ère})	M. FERBUS	Pierre (5 ^e)
M. BRÖNNIMANN	Nicolas (2 ^e)	M. GROBET	Didier (6 ^e)
M. MEYLAN	Yannick (3 ^e)	M. HOFMANN	Eric (7 ^e)
M. BRÖNNIMANN	Julien (4 ^e)	M. LAUPER	Pierre (8 ^e)
		M. FRÊTE	Raphaël (9 ^e)

Deux démissions sont intervenues durant l'année 2024, dont celle du Secrétaire du Conseil communal, M. Kim KAUFFMANN, au 31 décembre 2024. Mme Virginie KIRCHHOFER a été élue pour reprendre le flambeau dès 2025 lors de la séance du Conseil communal du 06 décembre 2024.

COMMISSIONS	MEMBRES		
COMMISSION DES FINANCES ET DE GESTION	Mme	ALIU	Valentina
	M.	CARREL	Christophe, président
	M.	GRANGIER	Kevin
	Mme	ISENRING	Chantal
	M.	PERNET	Gérard Etienne
	Mme	BORLOZ	Stéphanie, suppl.

COMMISSION D'URBANISME	Mme	ABELLAN LIBERGE	Sylvie, présidente
	M.	BORLOZ	Michel
	M.	KIRCHHOFER	Patrick
	Mme	RAVENSWAAIJ	Audrey
	M.	STETTLER	Claude-Alain
	Mme	DÜNNER	Margaux, suppl.

COMMISSION DE RECOURS EN MATIÈRE D'IMPÔTS	Mme	ALIU	Valentina
	M.	BORLOZ	Stéphanie
	M.	PERNET	Gérard Etienne, président
	Mme	DÄNZER	Joëlle, suppl.

Membres délégués à l'Association scolaire et parascolaire intercommunale du Haut-Lac (ASPIHL)

Mme	DUFAUX	Tatiana
Mme	RAVENSWAAIJ	Audrey
Mme	ZIÖRJEN	Aurélie
Mme	ALIU	Valentina, suppléante

Membres délégués à l'Association intercommunale pour l'épuration des eaux usées et la distribution d'eau du Haut-Lac (EPUDEHL)

M.	CARREL	Christophe
Mme	GUTKNECHT	Fabienne
M.	PILET	Steven
M.	STETTLER	Claude-Alain

Membre délégué pour l'assemblée générale du Groupement forestier des Agittes (GFA)

M.	PELLET	Yves
----	--------	------

Membre délégué à l'Association intercommunale ORPC du district d'Aigle

M.	GRANGIER	Kevin
----	----------	-------

SOMMAIRE DES SÉANCES

Quatre séances ordinaires du Conseil communal ont eu lieu en 2024 : les 24 avril, 19 juin, 09 octobre et 06 décembre.

Mercredi 24 avril 2024 :

- Présentation de Chablais Région par M. Norbert ZUFFEREY, Directeur.
- **Préavis n° 02-2024 du 19 février 2024, relatif au projet de signature d'un droit distinct et permanent de superficie (DDP) de 75 ans sur la parcelle n° 1134 en faveur de la Fondation Équitim, accepté à l'unanimité.**
- Élection de Mme Joëlle DÄNZER, en qualité de membre suppléante de la Commission de recours en matière d'impôts, à la suite de la démission de Mme Muriel AUBERSON. Mme Valentina ALIU, jusqu'alors suppléante, a rejoint la Commission en qualité de membre.
- Élection de Mme Aurélie ZIÖRJEN en qualité de déléguée auprès de l'ASPIHL à la suite de la démission de Mme Muriel AUBERSON.

Mercredi 19 juin 2024 :

- **Préavis n° 03-2024 du 03 juin 2024, relatif à la gestion et aux comptes 2023, accepté à l'unanimité.**
- Élection de Mme Valentina ALIU, en qualité de déléguée suppléante auprès de l'ASPIHL.
- Nomination du Bureau pour la période de juillet 2024 à juin 2025. Président : M. Yves PELLET. Premier Vice-président : M. Kevin GRANGIER, 2^e Vice-Présidente : Mme Chantal ISENRING. Scrutatrices : Mmes Sandra FAVROD et Laurence STETTLER. Scrutatrices suppléantes : Mmes Joëlle DÄNZER et Margaux DÜNNER.

Jeudi 09 octobre 2024 :

- Présentation du PDI-PA5 par M. Johan Grossmann, Agglo Rivelac, Bureau technique.
- **Préavis N° 04-2024 du 23 septembre 2024, relatif à l'arrêté d'imposition pour l'année 2025 accepté à la majorité, 1 abstention. Le taux d'imposition est identique à l'année dernière, soit 75%.**
- Assermentation de Mme Emmanuel SEROR et M. Francesco LO PRESTI, en qualité de membres du Conseil communal, élus tacitement et sortis premiers lors du tirage au sort du 18 septembre (11 candidats pour 14 places, les élections complémentaires n'ont pas eu lieu).

Vendredi 06 décembre 2024 :

- **Préavis n° 06-2024 du 18 novembre 2024, relatif à la réfection des dessertes agricoles – phase 3, accepté à la majorité, une abstention.**
- **Préavis n° 05-2024 du 11 novembre 2024, relatif au budget de fonctionnement et d'investissements pour l'exercice 2025. À la demande de la COFIGE, la conclusion sur le budget d'investissement a été amendée et votée, malgré la mise en garde du Syndic quant à la légalité du processus. Le préavis amendé a été accepté à la majorité avec 17 pour, 3 avis contraires et 5 abstentions.**
- Élection de Mme Virginie BRÖNNIMANN en qualité de secrétaire du Conseil communal dès le 1^{er} janvier 2025, à la suite de la démission de M. Kim KAUFFMANN au 31 décembre 2024.

Par courrier du 11 décembre 2024, la Municipalité a demandé au Conseil d'État l'invalidation de la décision du Conseil communal, à savoir l'amendement au budget d'investissement.

VOTATIONS FÉDÉRALES ET CANTONALES

Votations fédérales du 03 mars 2024 :

- Initiative populaire du 28 mai 2021 « Mieux vivre à la retraite (initiative pour une 13^e rente AVS) »
Objet accepté à 76.96% à Noville. Taux de participation : 61.27%
Objet accepté à 58.20% au niveau suisse
- Initiative populaire du 16 juillet 2021 « Pour une prévoyance vieillesse sûre et pérenne (initiative sur les rentes) »
Objet refusé à 85.51% à Noville. Taux de participation : 61.27%
Objet refusé à 74.70% au niveau suisse

Votations fédérales du 09 juin 2024 :

- Initiative populaire « Maximum 10% du revenu pour les primes d'assurance-maladie (initiative d'allègement des primes) »
Objet accepté à 58.99% à Noville. Taux de participation : 45.99%
Objet refusé à 55.50% au niveau suisse
- Initiative populaire « Pour des primes plus basses. Frein aux coûts dans le système de santé (initiative pour un frein aux coûts) »
Objet refusé à 67.51% à Noville. Taux de participation : 45.99%
Objet refusé à 62.80% au niveau suisse
- Initiative populaire « Pour la liberté et l'intégrité physique »
Objet refusé à 72.64% à Noville. Taux de participation : 45.99%
Objet refusé à 73.70% au niveau suisse
- Loi fédérale du 29 septembre 2023 relative à un approvisionnement en électricité sûr reposant sur des énergies renouvelables (modification de la loi sur l'énergie et de la loi sur l'approvisionnement en électricité)
Objet accepté à 67.09% à Noville. Taux de participation : 45.99%
Objet accepté à 68.70% au niveau suisse

Votations fédérales du 22 septembre 2024 :

- Initiative populaire du 8 septembre 2020 « Pour l'avenir de notre nature et de notre paysage (initiative biodiversité) »
Objet refusé à 70.53% à Noville. Taux de participation : 45.71%
Objet refusé à 63% au niveau suisse
- Modification du 17 mars 2023 de la loi fédérale sur la prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité (LPP) (réforme de la prévoyance professionnelle)
Objet refusé à 70.38% à Noville. Taux de participation : 45.57%
Objet refusé à 67.1% au niveau suisse

Votations fédérales du 24 novembre 2024 :

- Arrêté fédéral 29 septembre 2023 sur l'étape d'aménagement 2023 des routes nationales
Objet accepté à 51.68% à Noville. Taux de participation : 42.88%
Objet refusé à 52.70% au niveau suisse
- Modification du 29 septembre 2023 du code des obligations (droit du bail : sous-location)
Objet accepté à 60.75% à Noville. Taux de participation : 42.60%
Objet refusé à 51.60% au niveau suisse
- Modification du 29 septembre 2023 du code des obligations (droit du bail : résiliation pour besoin propre)
Objet accepté à 55.93% à Noville. Taux de participation : 42.60%
Objet refusé à 53.80% au niveau suisse
- Modification du 22 décembre 2023 de la loi fédérale sur l'assurance-maladie (LAMal) (financement uniforme des prestations)
Objet refusé à 47.26% à Noville. Taux de participation : 42.74%
Objet accepté à 53.30% au niveau suisse

Élections complémentaires au Conseil communal :

Des élections complémentaires au Conseil communales étaient prévues à l'automne 2024. Il s'agissait de repourvoir deux sièges au Conseil communal et de pouvoir compter au moins 12 suppléants. Seuls 11 candidats se sont annoncés dans le délai imparti. C'est pourquoi ils ont été élus tacitement et un tirage au sort a eu lieu le 18 septembre.

Ont été élus en qualité de membres du Conseil communal :

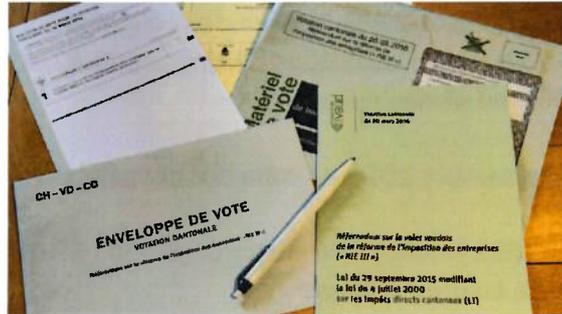
Mme SEROR	Emmanuelle
M. LO PRESTI	Francesco

Ont été élus en qualité de membres suppléants du Conseil communal :

Mme MAHMOUDI	Haoua (1 ^{ère})
M. BRÖNNIMANN	Nicolas (2 ^e)
M. MEYLAN	Yannick (3 ^e)
M. BRÖNNIMANN	Julien (4 ^e)
M. FERBUS	Pierre (5 ^e)
M. GROBET	Didier (6 ^e)
M. HOFMANN	Eric (7 ^e)
M. LAUPER	Pierre (8 ^e)
M. FRÊTE	Raphaël (9 ^e)

REGISTRE CIVIQUE

Le Greffe municipal tient à jour le registre civique ou rôle des électeurs de Noville. Le rôle évolue selon les arrivées et départs de Noville, mais aussi selon l'atteinte de la majorité pour les jeunes suisses, les naturalisations et les décès.



Au 31 décembre 2024, le registre civique comprenait :

sur les plans :	Suisse				Étrangers				Total
Fédéral et cantonal	F	347	H	355	F		H		702
Communal	F	428	H	435	F	81	H	80	863

MUNICIPALITÉ

<p>KARLEN Pierre-Alain Syndic</p> <p><i>Suppléant :</i> <i>M. Roland Mooser</i></p>		<p>Administration générale Ressources humaines Finances Aménagement du territoire Urbanisme Camping Service de défense contre l'incendie</p>
<p>MOOSER Roland Vice-Syndic</p> <p><i>Suppléant :</i> <i>M. Pierre-Alain Karlen</i></p>		<p>Sécurité publique Police des constructions Bâtiments communaux Infrastructures Routes et signalisation Eclairage public Energie et développement durable</p>
<p>DAENZER Reynald Municipal</p> <p><i>Suppléant :</i> <i>M. Pierre-Alain Favrod</i></p>		<p>Ports Rives et cours d'eau Instruction publique Gestion et tri des déchets Jeunesse Formation professionnelle Affaires sociales (ARASAPE)</p>
<p>FAVROD Pierre-Alain Municipal</p> <p><i>Suppléant :</i> <i>Mme Corinne Ballif Grognuz</i></p>		<p>Domaines communaux Forêts Services industriels Service des eaux Vignes Epuración des eaux usées</p>
<p>BALLIF GROGNUZ Corinne Municipale</p> <p><i>Suppléant :</i> <i>M. Reynald Daenzer</i></p>		<p>Affaires culturelles Sécurité sociale et santé publique Protection civile Loisirs et tourisme Contrôle des habitants Intégration et naturalisation Aînés Parcs et jardins, cimetière, place de sports Temples et cultes</p>

La Vice-Présidence est assurée chaque année par un autre Municipal. Pour l'année 2023-2024, c'est M. Reynald Dänzer qui a endossé cette fonction.

DICASTÈRES DE M. PIERRE-ALAIN KARLEN, SYNDIC

ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET INTÉRÊTS GÉNÉRAUX

La Municipalité se doit de relever avec satisfaction l'importance ainsi que la bienfaisance de tous les travaux entrepris ou encore en cours d'exécution. Les procédures administratives deviennent toujours plus lourdes et compliquées. De nombreux quérulents se manifestent souvent avec véhémence et recourent quasi systématiquement à des services juridiques ou des avocats. De plus, la volonté centralisatrice de l'État, ainsi que les contraintes qu'exercent certains services pléthoriques développant des thérapies d'occupation, ne simplifient aucunement la tâche des administrations communales. En effet, les compétences des communes sont de plus en plus réduites et le fait de ne plus avoir pratiquement de réelles prérogatives s'avère parfois frustrant pour les édiles qui souhaitent développer des projets et s'engager sur de nombreux dossiers.

Aussi, voulons-nous être reconnaissants envers nos collaborateurs des services communaux administratifs et techniques, ainsi que ceux qui sont sur le terrain, pour leur disponibilité et leur efficacité que tous les concitoyens sauront apprécier à leur juste valeur.

Séances de la Municipalité :

La Municipalité a tenu 42 séances, fixées le lundi matin. Les Municipaux, déjà bien chargés par de nombreuses séances internes ont assisté à bon nombre de conférences, séminaires, manifestations, séances d'information et de travail, entretiens, réunions ou visites de chantiers, commissions intermunicipales, interrégionales, cantonales, et intercantionales, assemblées générales de nos nombreuses sociétés locales, comités de pilotage, comités directeurs, conseils d'établissements, séances d'adjudication, visites d'études d'avocats ou de notaires, groupes de travail, entrevues avec diverses commissions, etc. La salle du Cotterd est toujours très sollicitée et s'est montrée très fonctionnelle pour des séances de toute nature et pour d'autres, comptant jusqu'à 50 participants, notamment réunion des Syndics du district ou rencontres avec l'UCV.

Réceptions de la Municipalité :

La Municipalité a pour coutume d'organiser le premier jeudi du mois de novembre la traditionnelle réception des Aînés, organisée par l'épouse du Syndic, Mme Françoise Karlen. Cette manifestation maintenant légendaire a permis à bon nombre de nos Aînés de se retrouver, au Battoir, le jeudi 14 novembre, pour partager un succulent repas préparé par la Maison Planchamp de Vouvry et agrémenté par les prestations variées d'un groupe de jeunes chanteurs fribourgeois LES VOUENOS qui ont remporté un franc succès auprès de nos seniors.

Collaborations régionales (district et canton) :

Primordiales, les collaborations intercommunales, régionales et cantonales concernant différentes problématiques toujours plus nombreuses et complexes se posant aux autorités, se pratiquent dans d'excellentes conditions. Lesdites coopérations interviennent notamment dans les domaines suivants : Instruction publique et ASPIHL (Association scolaire et parascolaire intercommunale du Haut-Lac), Gendarmerie, ORPCi (Office Régional de Protection Civile), COORIDAT (Coordination

intercommunale pour le développement et l'aménagement du territoire), Chablais Région, projet Agglo Rivelac (vice-présidence du bureau), ECF (canal du Haut-Lac), COPIL delta de la 3^{ème} Correction du Rhône, EPUDEHL, SIGE, GEDECHABLAIS (gestion et tri des déchets du Chablais), SATOM SA (pour le traitement des ordures ménagères), ASANTE SANA, Réseau Santé Haut-Léman, APS (Association Premiers-Secours), SDIS du Haut-Lac et Jeunes Sapeurs-Pompiers, Commission consultative des Grangettes, Groupement Forestier des Agittes, Services de la chasse et de la pêche, Services des Eaux et des Forêts, ainsi que de nombreuses représentations aux manifestations associatives, culturelles et sportives. Enfin, dans le cadre de l'UCV, le Syndic représente le district au sein du groupe Bourgs et Villages, le pendant du groupe des Villes. Il représente également les communes du Cercle au sein du CA de la SGPR (*Société du Gaz de la Plaine du Rhône SA*) et de l'État-major du groupe HOLDIGAZ. Le Syndic représente également la Commune lors des Assemblées d'actionnaires de Romande Énergie, de la BCV, de la RAIFFEISEN, de la CGN et de la Société des Carrières d'Arvel SA.

Relations avec la Préfecture et les différents services administratifs du district et du canton :

Conformément à la Loi sur les Communes, le pouvoir de surveillance de l'État est exercé par la Préfecture qui visite également tous les Comités directeurs des Conseils intercommunaux (EPUDEHL, ASPIHL). L'inspection rituelle auprès de la Commune opérée par M. le Préfet a été annulée, faute de Préfet...

De surcroît, le Préfet participe aux séances qui réunissent sporadiquement les secrétaires municipaux du district pour transmettre des consignes et des procédures du Conseil d'État, notamment à la veille des votations ou d'élections. De même, 4 séances annuelles permettent aux Syndics du District de se retrouver pour recevoir des informations ou des directives du canton, par l'entremise du Préfet. Dites rencontres entre pairs permettent également d'échanger des expériences enrichissantes ou des pratiques locales ou régionales intéressantes.

Concernant les comptes communaux, un entretien annuel est planifié à la Préfecture avec le Boursier, dès le dépôt des documents. M. le Préfet effectue différents contrôles et s'assure de l'intégrité des pièces fournies.

Nous tenons particulièrement à remercier M. le Préfet, ses collaboratrices, MM. les Chefs de Service et autres directeurs généraux des différents Départements, MM. les Préposés aux diverses instances cantonales, M. le Voyer des routes, M. l'Inspecteur forestier, M. le Chef de secteur des lacs et cours d'eau, les gardiens de la faune, de la chasse et de la pêche, la Gendarmerie, ainsi que tout le personnel rattaché aux services de l'État pour leur constante et précieuse collaboration.

PERSONNEL COMMUNAL

Secrétaire municipale	PICCAND Sophie
Secrétaire municipale adjointe	CIMINO Maria-Teresa (janvier-mai)
Bureau technique	JUAREZ Nathalie
Boursier communal	CAPT Pierre-André
Préposée à l'Office de la population	CIMINO Maria-Teresa (janvier-mai)
Préposée à l'Office de la population	BOCHERENS Nicole (juin-décembre)
Chef de la Voirie	JORDAN Didier
Employé de la Voirie	MAI Daniel
Employé de la Voirie	FAVROD Yves
Employé de la Voirie	GYGLI Lionel (janvier-avril)
Employé de la Voirie	BOT Cédric (août-décembre)
Garde-Ports	SAUGY Yael
Garde-Police	VANNAY André
Conciergerie du Collège	PIOTUCH Alain

L'administration communale a engagé Mme Nicole Bocherens le 1^{er} juin 2024. Elle reprend *de facto* le poste de préposée au contrôle des habitants pour 40 %. Elle dispose encore d'un 40 % en tant que collaboratrice administrative au profit de la secrétaire municipale et en appui du boursier communal pour des tâches de facturation.

Pour renforcer le service de voirie, la Municipalité avait engagé au 1^{er} mai 2023, M. Lionel GYGLI, en tant qu'agent d'exploitation. Malheureusement, ce dernier a démissionné fin avril 2024 pour donner une nouvelle orientation à sa carrière. De plus, et comme chaque année, plusieurs jeunes étudiants sont venus en stage au service de la voirie.

Le service de voirie a accueilli au 1^{er} août 2024, M. Cédric BOT, collaborateur polyvalent qui a réussi très rapidement son intégration au sein d'une équipe dynamique.

RÉPARTITION DES HEURES EFFECTUÉES PAR LA VOIRIE

Dicastères	DESIGNATION	2024	2023	2022	2021	2020
11.301	Administration	170.5	269.5	239.5	124.5	124.5
16.301	Tourisme	570	289	99.5	211	157
31.301	Terrains; Fossés	552.5	560.5	686	798.5	762.5
32.3011	Forêts	99.5	70.5	86.5	43	5.5
33.301	Vignes	44	38	38	39.5	37.5
35.301	Bâtiments	352	**1'227	**962	**1'111	**1'527
42	Urbanisme	1	0	2	7.5	0
43.301	Routes	1121.5	1358.5	1'226.5	1'848	1'520.5
44.301	Parcs, place de sports, cimetière	774.5	987	982.5	784.5	748
45.301	Gestion Déchets	829.5	854	771.5	834	1'323
46.301	Épuration	39.5	77	143	0	2.5
47.301	Cours d'eau, Rives, ports	624.5	388	264.5	396.5	374.5
58.301	Temple, Cultes	16	55.5	26	10	25
60.301	Police signalisation	142.5	211	178	165.5	244
65.301	SDIS	39	81	62	99	48.5
66.301	Protection civile	1	0.5	0	0	0
81.301	Service des eaux	188.5	141	252.5	286.5	557
82	Service électrique	0	10	39	0	0
	Véhicules	187	143.5	168.5	197.5	185
total		6'885	6060.5	6'932.5	7'384	7'464

**Bâtiments :

Cptes n°341 : Dépôt voirie « cuisine » = 6 / 351 : Le Collège = 300 / 352 : Le Battoir = 409 / 353 : Église = 73.5 / 354 : Le Cotterd = 412 / 352 : Dépôt voie (Battoir) : 260 / 355 : Cimetière (morgue) = 10 / 3561 : Local service du feu (Crebelley) = 4 / 3562 : Dépôt Crebelley (char à bétail) = 0 / 3563 : Couvert fontaine (Crebelley) = 4 / 3564 : Refuge Râpes des Tannes (Crebelley) = 14 / 357 : Cabanon garde-port en Chau Rossat = 0 / 358 : Couvert-filtre Biogaz les Grangettes = 0

FINANCES

Le budget de l'année 2024 adopté par le CC prévoyait :

• RECETTES	Fr.	5'715'603.00
• DÉPENSES	Fr.	5'759'355.60
• EXCÉDENT DE CHARGES DE L'EXERCICE	Fr.	43'752.60

Les comptes bouclés au 31 décembre 2024
s'établissent comme suit :

□ RECETTES	Fr.	7'528'382.55
□ DÉPENSES	Fr.	7'512'002.15
□ EXCÉDENT DE RECETTES DE L'EXERCICE	Fr.	16'380.40

Ci-dessous : RÉSULTATS 2022 - 2023

	2022	2023
▶ RECETTES	7'449'301.98	6'853'097.19
▶ DÉPENSES	7'437'735.34	6'838'447.17

Les résultats de l'année 2024 nous permettent d'effectuer
les amortissements suivants :

AMORTISSEMENTS OBLIGATOIRES

☛ Urbanisme	Compte 42.331.00	1'859.45	Amortissements Fr. 250'059.45
☛ Routes - Les Fourches	Compte 43.331.10	81'000.00	
☛ Réfection des dessertes agricoles	Compte 43.331.20	27'200.00	
☛ Pont de la Californie	Compte 43.331.30	4'000.00	
☛ Épuration - Les Fourches	Comptes 46.331.10/30	68'000.00	
☛ Grand Canal	Compte 47.331.30	16'000.00	
☛ Eaux les Fourches	Compte 81.331.10	52'000.00	

AMORTISSEMENTS COMPLÉMENTAIRES		
☛ Réfection dessertes agricoles – phase 1	Compte 43.332.00	400'000.00
☛ Réfection du revêtement du parking du Battoir	Compte 43.332.00	112'854.70
☛ RC 780 Les Fourches	Compte 43.332.10	19'000.00
☛ Mise en séparatif EC/EU (Battoir-Saviez)	Compte 46.332.00	597'591.33
☛ Réhabilitation du collecteur du Bey	Compte 47.332.00	141'400.00

PRÉLÈVEMENTS AU FONDS DE RÉSERVE		
☛ Tourisme	Compte 16.480.00	31'870.14
☛ Péréquation	Compte 22.480.00	27'192.00
☛ Routes	Compte 43.480.40	512'854.70
☛ Épuration	Compte 46.480.00	597'591.33
☛ Canal du Bey	Compte 47.480.00	141'400.00

ANALYSE ET COMMENTAIRES

Le compte de fonctionnement affiche un excédent de revenus de Fr. 16'380.40 alors que le budget 2024 prévoyait un excédent de charges de Fr. 43'752.60.

Ce résultat inclut une série d'opérations comptables sous forme d'amortissements obligatoires et complémentaires, ainsi que des prélèvements aux fonds de réserve.

Si l'on fait abstraction de ces opérations comptables, on constate que la **marge d'autofinancement**, à savoir le résultat purement financier (cash-flow), est de Fr. 226'377.71. En 2023, Fr. 1'351'289.49.

Pour rappel, le **compte des investissements** sert à contrôler, séparément du compte de fonctionnement, toutes les dépenses et recettes concernant les postes du patrimoine administratif au bilan, c'est-à-dire tous les équipements, constructions, participations liées à des tâches d'utilité publique.

Le montant des dépenses d'investissements 2024 est de Fr. 1'620'721.55.

Évolution de l'endettement

L'endettement est maintenant de Fr. 6'345'580.91, soit Fr. 5'252.95 par habitant.

NOVILLE EN CHIFFRES

OBJET	2024	2023	2022	2021	2020	
HABITANTS total CH et étrangers	*1'227	1'194	1'192	1'181	1187	
ENFANTS de moins 16 ans CH-E	229	237	237	237	241	
ÉTRANGERS	311	292	290	288	303	
ÉLECTEURS	Suisse	702	692	687	680	676
	Étrangers	161	145	144	127	146
INDUSTRIES inscrites au RC	100	98	90	93	90	

* Ce chiffre est celui donné par notre Contrôle des habitants et comprend tous les étrangers, quel que soit leur permis d'établissement. Le service cantonal Statistique Vaud (anciennement le « SCRIS », Service cantonal de recherche et d'information statistiques) donne quant à lui le chiffre de 1'208 habitants, étant donné qu'il ne prend pas en compte certaines catégories de permis d'étrangers.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

PLANS PARTIELS D'AFFECTATION (PPA)

Stratégie régionale de gestion des zones d'activités :

Il s'agit désormais de mettre en place une SRGZA (Stratégie régionale de gestion des zones d'activités) qui devra s'inscrire dans le Système de Gestion des Zones d'Activités (SGZA), voulu par le Canton et la Confédération. La SRGZA a été élaborée durant l'année 2024 et le volet stratégique sera adopté par le Conseil communal en 2025. Il devra finalement être approuvé par le Canton et cette dernière étape permettra de légaliser certaines parcelles en attente d'affectation.

Secteur SAVIEZ – MOUNIAZ : changement d'affectation (zone d'activités à zone mixte) :

La Direction générale du Territoire et du Logement (DGTL), exigeant toujours davantage d'études complémentaires, avait accepté de dissocier les dossiers pour éviter de bloquer l'ensemble des projets en cas d'oppositions. Toutefois, une coordination assez soutenue est exigée en ce qui concerne les opérations de mise en conformité. Ce dossier qui avait été soumis à l'examen préalable au printemps 2017 en est maintenant à sa septième année de tractations et discussions pour obtenir de nouvelles déterminations allant dans le sens de nos démarches. À cause de la lenteur et de l'indécision de la DGTL et du Service de la promotion économique et de l'innovation (SPEI), ainsi que de nouvelles contraintes de la Direction générale de la mobilité et des routes (DGMR), la mise à l'enquête publique se fera probablement en automne 2025, au plus tard durant le printemps 2026, pour autant que les services du Canton ne fixent pas d'exigences supplémentaires. À relever qu'un retour d'examens préliminaires nous est enfin parvenu à fin 2021. De nombreuses modifications et de nouvelles études ont dû être intégrées, notamment en matière d'impact de trafic sur la RC780 avec modifications significatives des giratoires, ainsi que l'apparition d'une norme OPAM (Ordonnance sur la Protection contre les accidents majeurs). Il s'agit maintenant de finaliser le dossier de mise à l'enquête, si possible pour fin 2025.

Le point central se situe désormais au niveau du financement et de la direction des travaux d'infrastructures, travaux qui doivent être perçus comme des placements à moyens et longs termes

avec des retours sur investissements, notamment au niveau des permis de construire et des taxes de raccordement qui seront prélevées de manière anticipée, puis par les rentrées fiscales, les droits de mutation et les impôts fonciers qui suivront inmanquablement.

De façon récurrente, la Commune doit encore gérer de nombreuses demandes en matière d'aménagement du territoire et de promotions immobilières, notamment des projets de transformations d'habitations paysannes et autres ruraux en bâtiments locatifs. A ce sujet, il n'est pas inutile de rappeler qu'à partir de mai 2011, le village de Noville apparaît officiellement à l'inventaire fédéral des sites bâtis protégés (ISOS) d'importance nationale. Cette classification qui nous a été imposée par la Confédération limite considérablement les ambitions de certains promoteurs ou investisseurs qui s'imaginaient pouvoir densifier l'habitat local à souhait et surtout sans contraintes architecturales. La section des monuments historiques, une fois encore, se montre intraitable et se prononce sur tous les dossiers de transformations au cœur du village (bourg historique) et surtout aux abords immédiats de l'église et de la cure, objets architecturaux de très haute valeur (note 1). Pour ne rien simplifier, un groupuscule dénommé Patrimoine suisse se permet d'interférer sur des transformations d'habitations colloquées en catégories 3 et 4, en déposant des oppositions, ce qui retarde les travaux et occasionne des frais supplémentaires.

Projet d'agglomération Rivelac :

Pour rappel, les dix communes partenaires du district de la Riviera, les communes du Haut-Lac ainsi que celles de la Basse-Veveyse, n'avaient pas atteint le minimum requis en 2011 pour rester en lice quant au subventionnement partiel que la Confédération aurait assumé en matière de mobilité performante et d'urbanisme d'avenir à l'intérieur de tout le périmètre concerné. Toutes les communes intégrées dans RIVELAC ayant refusé de poursuivre des études longues et coûteuses sur un projet de 3^{ème} génération, il a été décidé de ne pas perdre le contact et d'envisager de faire l'impasse sur le projet PA4 pour viser directement un projet d'agglomération de 5^{ème} génération (PA5).

Dans l'intervalle, la DGTL a exigé que les communes concernées établissent un plan directeur intercommunal (PDI) définissant des lignes directrices en matière d'urbanisme, de mobilité et d'environnement, ainsi qu'un calcul du potentiel constructible dans les 15 ans. Toutes les communes de l'AGGLO ont accepté de participer à la réalisation du PDI, rendu obligatoire par le canton. De plus, et assez logiquement, les communes du Haut-Lac ont réalisé la SRGZA (Stratégie régionale de gestion des zones d'activités) avec RIVELAC, dans le cadre du PDI et non avec le Chablais, mais en étroite collaboration et coordination. À cet effet, les communes du Haut-Lac ont souhaité être colloquées en ZAR (Zone d'activité régionale) au lieu de rester en SAS (Site d'activité stratégique). Enfin, les villes de la Riviera ont souhaité adjoindre un volet d'études stratégiques sur le tourisme, volet qu'elles financeront pour leur compte. Cette démarche fait sens, tant il est vrai que tourisme et mobilité sont étroitement liés, de même que le potentiel hôtelier qui vit par les concerts, les festivals, les séminaires et toutes les grandes manifestations réparties sur toute l'année.

Dans ce cadre, une gouvernance structurée s'est mise en place sous la forme d'une co-présidence à trois et le Bureau du COPIL (comité de pilotage) a engagé maintenant du personnel : un directeur a.i. et chef de projet mobilité, une urbaniste, un comptable ainsi qu'une secrétaire à 60%, pour mener à bien des dossiers assez compliqués. À relever également qu'en 2024, la Direction générale du territoire et du logement (DGTL) a confirmé la volonté générale de ne produire qu'un

seul document intitulé PDI-PA5, car sur le fond, ils sont identiques. Les études ont avancé à grands pas durant 2024, sous l'impulsion des mandataires GUELLER & GUELLER.

DÉFENSE INCENDIE ET SECOURS EN CAS DE CATASTROPHE (SDIS)

Rapport de gestion 2024

EFFECTIF

L'effectif du Service de Défense Incendie et Secours du Haut-Lac (ci-après SDIS du Haut-Lac) est composé, au 31 décembre 2024, de sapeurs répartis comme suit :

- 10 officiers
- 27 sous-officiers
- 31 sapeurs
- 9 recrues



Mutations :

- 9 incorporations
- 7 démissions

Nominations au 16 novembre 2024 :

- Cap Laurent Krenger
- Plt David Granato
- Cpl Samantha Burnier
- App chef Hervé Cosandey
- App chef Jonathan Gaudard
- App Thomas Andler
- App Vasile Arama
- App Grégory Baumgartner
- App Marcia Guerreiro
- App Mélanie Maricoto Dos Reis

ÉTAT-MAJOR

L'État-Major s'est réuni à 13 reprises.

L'État-Major est composé dès le 1^{er} janvier 2025 :

Commandant :	Maj Yves Dubuis
Remplaçant du commandant :	Cap Claude-Alain Rechsteiner
Responsable DPS et DAP :	Cap Christophe Saletti
Responsable de l'instruction :	Plt Laurent Krenger
Quartier-Maître :	Plt Michael Genoud
Responsable matériel et logistique :	Lt David Granato
Responsable de la communication, des concours et du sport	Lt Patricia Fux

COMMISSION CONSULTATIVE DU FEU

La commission s'est réunie à 3 reprises.

Cette commission a été présidée par M. Marcel Rechsteiner – Municipal de Villeneuve.

Les membres de la commission sont :

Chessel :	Christophe Krummenacher, Municipal Roland Dupertuis, membre
Noville :	Pierre-Alain Karlen, Syndic Pierre-André Girardin, membre

Rennaz : Pierre Henri Légeret, Municipal
Bernard Teissl, membre
Roche : Julien Cattin, Municipal
Pierre Chammartin, membre
Villeneuve : Marcel Rechsteiner, Municipal
Massimo D'Aveni, membre
SDIS : Maj Yves Dubuis

Remarque :

Le Cap Claude-Alain Rechsteiner, remplaçant du commandant et le Plt Michael Genoud Quartier-Maître, ont participé à ces séances de commission, à titre consultatif.

DÉTACHEMENT DE PREMIER SECOURS (CI-APRÈS DPS DU HAUT-LAC)

L'organisation de la partie opérationnelle 2023 du DPS du Haut-Lac se compose de 7 sections d'intervention de nuit et une section en journée pour un total de 47 sapeurs-pompiers.

Dans les spécialisations, le DPS compte 13 chefs d'intervention, dont 10 officiers, 10 sous-officiers, 29 chauffeurs disposant du permis C1 118 et 36 porteurs d'appareil de protection respiratoire.

Le SDIS du Haut-Lac a été mobilisé à 99 reprises en 2024, soit une légère baisse des activités du SDIS par rapport à 2023.

Nous sommes intervenus pour les mobilisations suivantes :

Assistance	9 interventions
Diverses	8 interventions
Inondation	24 interventions
Événements naturels	2 interventions
Feu	22 interventions
Hydrocarbures/pollution	11 interventions
Technique	16 interventions
Alarmes automatiques	20 interventions

Par commune, nos interventions se répartissent comme cela :

Chessel	7 interventions
Noville	10 interventions
Rennaz	15 interventions
Roche	4 interventions
Villeneuve	57 interventions
Hors secteur	2 interventions

Les mobilisations pour la surveillance du Rhône touchent plusieurs communes et ne sont donc pas comptabilisées dans ces chiffres.

En moyenne, le SDIS a été mobilisé 1,9 fois par semaine. Nos mobilisations en journée de semaine constituent pour 2024 42 % des interventions.

Au niveau des événements marquants pour 2024 :

1^{er} janvier 2024 à 06h05 : Première intervention de l'année et la 17^e intervention dans le canton. Une alarme automatique dans un centre de loisirs. Une personne, par mégarde, a laissé brûler un aliment dans le four. Une ventilation forcée a été nécessaire, mais heureusement sans gravité pour les personnes présentes ou pour le bâtiment. Le centre a pu ouvrir normalement aux visiteurs.

22 mai 2024 à 03h39 : Un chauffage d'appoint installé dans une salle de bain a fortement chauffé un cadre de porte. Un départ de feu a été constaté et le locataire a été averti par un détecteur de fumée qu'il avait installé. Grâce à ce dispositif, le locataire et sa famille ont pu appeler les pompiers

et sortir sains et saufs du logement. Le DPS a effectué l'extinction du feu et une ventilation forcée du logement. Après contrôle de l'environnement avec une caméra thermique ainsi qu'un détecteur multigaz, la famille a pu rentrer dans son logement.

18 juin 2024 : Un fort dégagement de fumée est annoncé dans la commune de Roche. Le chef d'intervention constate à son arrivée que de la fumée sort d'un van aménagé. Rapidement, l'intérieur du van est complètement en feu. L'étanchéité du véhicule et la présence des bouteilles de gaz nécessitent que nos sapeurs-pompiers adaptent leur méthode à un feu de type appartement. Malheureusement, les affaires du propriétaire n'ont pas pu être sauvées, mais la végétation environnante a pu être préservée.

Week-end du 30 juin 2024 : Le DPS est mobilisé en alerte 1 pour le contrôle du débit du Rhône. Au vu de la situation et de la mobilisation de 3 autres SDIS (Chablais, Saline et Fortifications), un dispositif plus conséquent est mis en place en collaboration avec l'ECA. Un poste de commandement régional est rapidement mis en place afin de coordonner le tout. Un représentant de la direction de chaque SDIS est détaché. Sur le terrain et conformément au plan d'engagement édité par la DGE (Direction générale de l'environnement), des tournées de surveillance continue sont mises en place. Le SDIS a rempli cette mission pendant plus de 45 heures. Cet événement a nécessité l'intervention de : SDIS de la région, l'inspectorat cantonal DDIS, la Protection civile et l'État-major cantonal de conduite (EMCC). En parallèle, les missions courantes du SDIS ont été complètement assurées et nous avons également pu venir en renfort avec une équipe de 5 sapeurs et un véhicule à un autre SDIS.

Villeneuve, le 8 octobre 2024 à 14h17 : Plusieurs appels au Centre de Traitement des Alarmes (CTA) informent d'un feu d'appartement à Villeneuve. Sur place, les flammes sortent de la fenêtre d'un appartement. Après les mesures rapidement prises par nos équipes, nous avons pu confirmer que l'appartement était inoccupé. L'extinction est effectuée, mais la famille a dû être relogée temporairement par la commune. Étant donné que c'était en journée, les effectifs sont bas et les moyens viennent de plusieurs SDIS comme le prévoit le plan de déploiement. En plus du SDIS du Haut-Lac, ce sont les SDIS Riviera et le CSI Haut-Lac qui ont été mobilisés.

13 novembre 2024 à 10h27 : Nous sommes mobilisés pour un feu de ferme à Roche. À notre arrivée, une partie d'une ferme est la proie des flammes. Cette partie comprend des véhicules et divers matériaux. Une deuxième partie, qui contenait une importante quantité de fourrage, a pu être sauvée, évitant ainsi un embrasement total de la bâtisse. Cet événement a nécessité l'intervention du SDIS du Haut-Lac, du SDIS Chablais, du SDIS Riviera et du CSI du Haut-Lac.

Cette année, une mobilisation (alarme automatique) en journée de semaine n'a pas pu être traitée par le SDIS en raison du manque de personnel. Un SDIS voisin a pu traiter cet événement.

2024 a été une année avec moins d'interventions en comparaison à 2023, mais reste néanmoins une année dans la moyenne élevée par rapport aux 10 dernières années. Nos interventions nous demandent de plus en plus de technique et de connaissances spécifiques, que ce soit d'un point de vue technique ou humain. Cela touche tous les échelons de notre organisation.

Nos sapeurs-pompiers volontaires ont une fois de plus répondu présents avec un engagement sans faille, intervenant avec professionnalisme et efficacité. La qualité exemplaire de leur travail force l'admiration et nous pouvons être fiers de leur dévouement au service de la population.

INSTRUCTION

L'année 2024 a été marquée par un programme de formations intenses et variées au sein du Service de Défense Incendie et de Secours (SDIS). Ces activités, organisées sur toute l'année, ont visé à renforcer les compétences techniques, opérationnelles et organisationnelles des différents intervenants.

Les points forts de l'instruction 2024 :

- Dans le cadre du thème cantonal des feux de forêt, chaque membre du DPS a suivi une formation en ligne sur ordinateur, conformément aux nouvelles procédures cantonales, afin d'acquérir les compétences nécessaires pour intervenir sur ce type d'incendie.

Parallèlement, et de manière proactive, un exercice pratique a été organisé par le SDIS du Haut-Lac.

- Lors de l'exercice de reprise du SDIS du 24 août, un intervenant externe est venu nous former à la manipulation des serpents. Cette formation a permis de mettre à jour les compétences de tous les membres du SDIS, garantissant ainsi des interventions sécuritaires lors de captures de serpents.

Exercice SDIS :

Recrues	7 exercices dont 4 en collaboration avec le SDIS Chablais et SDIS Salines
DAP	6 exercices faits avec le DPS + 1 exercice en collaboration avec le SDIS Chablais
EFDPS	9 exercices dont 3 en collaboration avec le SDIS Chablais
EFAPR	5 exercices
APR	6 exercices
Chauffeurs C1	3 exercices
Antichute	3 exercices
Cadres	4 exercices
Chef d'intervention	3 exercices
Chef de section	1 exercice

Cours cantonaux ECAFORM :

50 membres du Corps, tous niveaux confondus, ont suivi 70 cours de formation ECAFORM. À noter que quatre membres du SDIS ont suivi avec succès le cours de sous-officier à Villars.

Le cours de formation de base pour les recrues a été organisé par le SDIS du Haut-Lac avec le soutien de l'ECA sur la commune de Roche les 15 et 16 mars 2024. 63 recrues de l'Est Vaudois étaient présentes.

Formations diverses :

Suite à leur demande, un exercice d'intervention a été effectué sur le site des Carrières d'Arvel afin de se familiariser avec ces carrières qui sont actuellement en chantier.

Un exercice en collaboration avec Swissgrid (gestion de l'électricité haute tension) a été organisé sur le thème de l'électricité. Nous sommes de plus en plus confrontés à cette problématique, notamment avec les batteries domestiques (comme celles des ordinateurs portables ou téléphones), les moyens de déplacements électriques (trottinettes, vélos, voitures électriques et leurs systèmes de recharge), ainsi que les bâtiments équipés de panneaux solaires et de batteries de stockage.

Globalement, le taux de participation des membres du SDIS est plutôt bon. Il est à préciser que plusieurs pompiers porteurs d'appareils respiratoires n'ont pas rempli ou de manière limite le nombre d'heures de port obligatoires. Des mesures ont été prises en fin d'année pour y remédier.

MATÉRIEL ET LOGISTIQUE

Caserne :

La cuisine de la caserne a été modifiée et améliorée. Ces transformations ont permis une évolution significative du matériel. Ainsi, le four ménager et le lave-vaisselle ont été remplacés par un four combi-steamer et un lave-vaisselle semi-professionnel. Ces équipements modernisés facilitent grandement la gestion logistique des exercices et des interventions nécessitant un ravitaillement.



Matériel opérationnel :

Nous avons acquis un obturateur magnétique pour la protection des grilles d'égout, celui-ci permet un maintien fiable sur les plaques d'égout métalliques par la force magnétique, il est résistant aux intempéries et à la température (-20 °C à +80 °C), empêche les substances dangereuses de pénétrer dans les drains et les égouts, il est résistant aux produits chimiques et facile à nettoyer et il s'adapte aux conditions du sol grâce à un matériau dense et flexible.



Vélo électrique :

Le choix d'un vélo électrique 45 km/h de marque Zouma Deluxe répond à un double objectif : encourager la mobilité durable tout en offrant une solution pratique aux intervenants de jour qui n'ont pas de véhicule personnel. Grâce à l'assistance électrique, le vélo permet de parcourir des distances plus importantes avec moins d'effort, même dans des conditions physiques ou géographiques exigeantes (reliefs, fatigue, etc.).

Ce moyen de transport est particulièrement adapté aux sapeurs-pompiers travaillant sur nos communes mais qui, jusqu'à présent, ne pouvaient pas intervenir chez nous en raison de la complexité des déplacements, tant au niveau de la distance que des délais de trajet.

Patronymes :

L'EM a validé que l'utilisation des anciens patronymes, où la première lettre du prénom était suivie du nom de famille, n'est plus conforme aux exigences de protection des données et au respect de la sphère privée des intervenants.

En conséquence, l'EM a décidé de remplacer ce format de patronyme par le numéro NIP des sapeurs-pompiers. Cette mesure vise à protéger la vie privée des intervenants tout en maintenant un moyen d'identification sûr et efficace.

Y. VABIEN

12345

CONCLUSION

Le SDIS du Haut-Lac a su répondre aux attentes des citoyens durant l'année 2024. Notre entité a la chance de pouvoir s'appuyer sur un socle solide et nous pouvons relever un soutien de tout 1^{er} ordre de la part des exécutifs des cinq communes.

Du côté des nouveautés, avec effet au 1^{er} janvier 2024, un nouveau dicastère a été créé au sein de l'EM, dans le but de pouvoir intégrer les thèmes du sport, des concours et de la communication. Sous la conduite du Lt Patricia Fux, les membres du SDIS ont la chance de bénéficier d'un programme varié et soutenu apportant un excellent complément à la formation au niveau des activités sportives. Du côté des concours, les buts fixés sont d'offrir une culture en lien aux différentes manifestations organisées dans le cadre des sapeurs-pompiers, dont le concours de la Fédération vaudoise organisé chaque année entre le dernier week-end du mois d'avril et le 1^{er} week-end du mois de mai. Enfin, le volet de la communication est un vaste sujet et nous espérons mettre en avant de manière appropriée les différentes activités du SDIS dans un futur proche.

De plus, dans le but de pouvoir trouver une solution pérenne vis-à-vis des effectifs disponibles en journée, sous la conduite et l'impulsion du Lt Colonel Florian Cuche de l'ECA, un groupe de travail

a vu le jour sous le nom de SynOp-Chablais (Synergie Opérationnelle du Chablais). Cette démarche doit permettre de trouver le chemin garantissant une meilleure efficacité entre les SDIS Fortifications, Salines, Chablais et Haut-Lac, sans une volonté de passer par la voie d'une fusion à ce stade. Normalement, dès le 28 février 2025 et jusqu'au 31 août 2025, une phase de test se déroulera et permettra dans le courant du mois de septembre 2025 de faire le bilan et de décider de la suite à donner à ce projet.

Finalement, de 2024, on retiendra le meilleur et malgré une météo maussade, l'esprit de camaraderie et la bonne humeur ont réchauffé nos cœurs.

Le Commandant du SDIS

Maj Yves Dubuis

GLOSSAIRE

ECA :	Établissement d'assurance contre l'incendie et les éléments naturels du Canton de Vaud
SDIS :	Service de Défense Incendie et Secours
EFDPS :	École de Formation Détachement de Premier Secours C'est une année de formations pour ceux qui intègre le DPS, en compléments des exercices DPS de base.
EFAPR :	École de formation Appareil de Protection respiratoire. C'est une année de formation spécifique pour les nouveaux porteurs d'appareil respiratoire, en principe l'année suivant l'EFDPS.
EM :	État-Major
APR :	Appareil de protection respiratoire
DPS :	Détachement de Premier Secours (les membres du SDIS sous alarme)
DAP :	Détachement d'appuis, membres du SDIS qui ne sont pas sous alarme
CI :	Chef d'intervention
CS :	Chef de section

DICASTÈRES DE M. REYNALD DAENZER, MUNICIPAL

INSTRUCTION PUBLIQUE – JEUNESSE – FORMATION PROFESSIONNELLE

Établissement primaire et secondaire Villeneuve-Haut-Lac :

Effectifs :

L'Établissement primaire et secondaire de Villeneuve Haut-Lac compte 1'410 élèves au 31 décembre 2024, répartis dans 75 classes, dont 2 se trouvent à Noville et accueillent 36 élèves.

159 élèves résident à Noville. 44 d'entre eux fréquentent l'école secondaire et sont donc scolarisés à Villeneuve. Parmi les 115 élèves du primaire, 38 sont scolarisés à Villeneuve, 27 à Rennaz, 26 à Roche et 4 à Chessel.

72 enfants résidant dans l'aire de recrutement de l'établissement sont scolarisés hors de l'école publique. Parmi ceux-ci, 17 sont domiciliés à Noville et effectuent leur scolarité en école privée, dans une structure d'enseignement spécialisé ou à domicile.

Encadrement :

Les élèves de l'entier de l'Établissement sont encadrés par 152 membres du corps enseignant.

La société évolue et les défis scolaires sont de plus en plus importants. Les membres du corps enseignant accueillent dans leurs classes des élèves avec des besoins très divers liés à certains troubles, mais aussi à des problèmes de comportement. L'enseignement doit être différencié, aménagé et les objectifs adaptés pour une partie des élèves.

Au côté des membres du corps enseignant, d'autres professionnels apportent leur soutien aux élèves :

- 3 enseignants occupant la fonction de médiateur
- 15 assistantes à l'intégration
- 1 infirmière scolaire
- 1 éducatrice en milieu scolaire
- 1 conseillère école-famille
- 4 PPLS (psychologue, psychomotricienne, logopédiste en milieu scolaire)
- 1 conseillère en orientation professionnelle

Ces personnes, dans leurs fonctions respectives, se préoccupent de la santé, du bien-être, de la sécurité, de la réussite scolaire des élèves et de leur projet professionnel.

Le travail administratif est réalisé par 5 secrétaires et 1 apprentie.

La direction de l'Établissement est assurée par 3 doyennes, 3 doyens et 1 directrice.

RIVES ET COURS D'EAU – PORTS – PLAGES

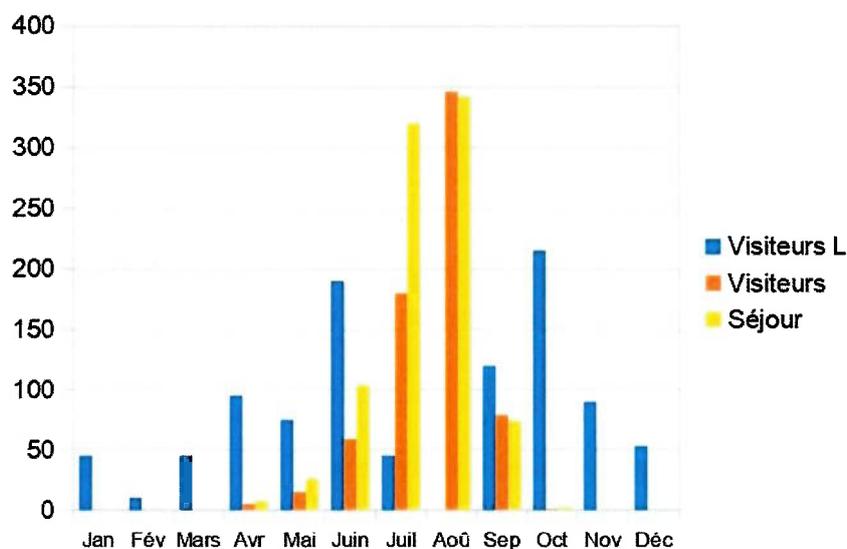
Port du Vieux Rhône :

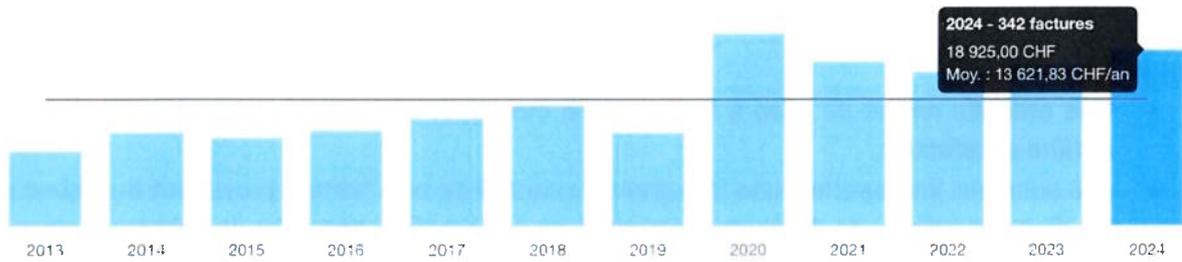
- Une nouvelle rampe de mise à l'eau (slip) a été posée au printemps dernier. Elle donne entière satisfaction.
- À la suite aux intempéries, une très grande quantité de bois flottant provenant du Rhône a dû être évacuée avec l'aide du personnel de la Direction générale de l'environnement (DGE).
- Deux places ont pu être attribuées à des navigateurs.
- Un nettoyage des rives du Vieux Rhône ainsi que du chenal a été effectué avec la collaboration de la Fondation MART.

Visiteurs :

Stat visiteurs 2024

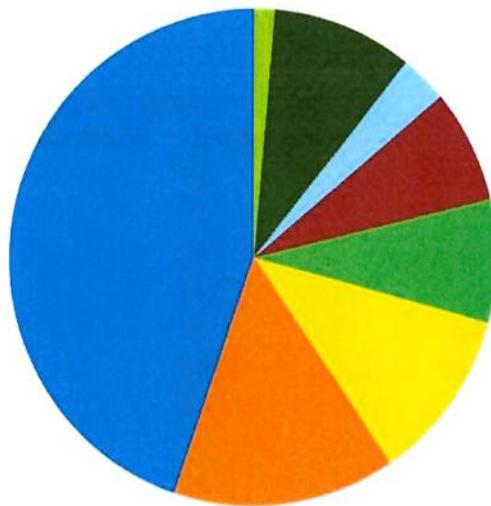
	Visiteurs L	Visiteurs	Séjour	TTL Taxe
Jan	45			450.00
Fév	10			100.00
Mars	45			450.00
Avr	95	5	7	1'017.00
Mai	75	15	26	956.00
Juin	190	59	104	2'712.00
Juil	45	180	320	2'930.00
Aoû		346	342	4'494.00
Sep	120	79	74	2'222.00
Oct	215	1	2	2'164.00
Nov	90			900.00
Déc	53			530.00
TTL	983	685	875	18925.00
Prix Unit	sFr. 10.00	sFr. 12.00	sFr. 1.00	
TTL CHF	9830	8220	875	18925.00





Heures 2024

44.80%	Entretien
14.66%	Administratif
11.27%	Visiteurs
8.02%	Présence
7.43%	Tournée
3.13%	Faucardage
9.38%	Travaux
1.30%	Intervention



Grand-Canal :

- Bonne année en ce qui concerne le faucardage du port du Grand Canal. En effet, contrairement à 2023, seules deux interventions ont été nécessaires afin d'éliminer les algues qui empêchaient les navigateurs de sortir avec leurs embarcations. À chaque fois, nous devons faire appel à du personnel de la Direction générale de l'environnement (DGE) qui intervient avec une grue afin de sortir les algues de l'eau.
- Vingt tonnes d'enrochement ont été nécessaires afin de consolider les berges qui avaient une forte tendance à s'affaisser.
- Quatre places ont pu être attribuées.

Eau Froide :

Deux interventions faites avec la collaboration des employés de la voirie de Villeneuve ont été nécessaires afin de sortir des bois flottants provenant du lac. Aucune place attribuée cette année.

Plages :

Durant l'été, les prélèvements effectués par le Canton, plus précisément par l'Office de la consommation, ont démontré que l'eau était de qualité bactériologique douteuse à la plage des Grangettes ainsi qu'à celle de l'Empereur et pouvait ainsi porter une grave atteinte à la santé. Nous avons été dans l'obligation d'interdire la baignade.

Au Grand Canal, nous avons posé des panneaux « Baignade interdite ». Ceux-ci ont été arrachés et jetés dans le canal.

Plage de l'Empereur :

Toujours une bonne fréquentation par les baigneurs et les pique-niqueurs. Comme déjà cité, l'entretien de ce magnifique emplacement demande passablement d'heures de travail, notamment en raison des nombreux bois flottants et autres déchets provenant principalement du Rhône. Malheureusement, les tables mises à disposition des baigneurs subissent régulièrement des déprédations.

Plage des Grangettes :

- Cette plage est idéale pour les campeurs, mais aussi pour les familles de la région.
- Remplacement de plusieurs marches sur le ponton « Baigneurs ».
- La zone baignade, interdite aux bateaux et aux stand-up paddles, est bien respectée.

Canal du Haut-Lac :

L'entretien de ce canal de 2,5 kilomètres, qui va du Châtelet au lac, nous incombe. Malgré un subventionnement du Canton de l'ordre de 60%, la dépense pour la Commune s'élève à une quinzaine de milliers de francs.

Canal de Praz-Riond :

Depuis maintenant 5 ans, c'est à la Commune de Noville d'entretenir ce canal, tant son lit que les talus. Comme pour celui du Haut-Lac, nous touchons un subside de l'État de Vaud.

Canal du Bey :

Depuis deux ans, ce canal qui longe notre déchetterie doit être entretenu par la Commune. Nous touchons également un subside.

GESTION – TRI DES DÉCHETS

Audit de la Cour des comptes :

Cet audit avait pour objectif de répondre à la question suivante « Le système régional de la taxe au sac 'Trier c'est valoriser' est-il performant ? Pour ce faire, la Cour des comptes a analysé la performance du système mis en place pour financer l'élimination des ordures dans les sacs taxés. Elle a examiné la gouvernance, la gestion et les coûts administratifs de ce système et analysé si le processus de rétrocession permet une répartition équitable des recettes.

Treize entités ont été auditées, sélectionnées pour couvrir l'ensemble des types d'intervenants dans la gestion des ordures évacuées dans les sacs taxés. On peut citer :

- La Direction générale de l'environnement (DGE)
- Trois périmètres : Gedechablais, Gédrel SA et Valorsa
- Six communes sur les 237 adhérentes au système de la taxe aux sacs : Aigle, Epalinges, Forel, Noville, Prilly et Saint-Prex
- TRIDEL SA
- Le collège des présidents, organe décisionnel du système de la taxe aux sacs (TAS) et sa cellule financière

- L'organe de contrôle de la TAS.

Nous avons eu plusieurs séances avec les personnes responsables de cet audit. Nous avons apprécié l'approche bienveillante et très structurée de leur approche.

Quelques points forts concernant la gestion de nos déchets ont été relevés :

- Mise en place du système GastroVert
- Taxe à la quantité (taxe au poids) pour les entreprises
- Transparence comptable, bon niveau de granularité des coûts et recettes composant le compte « ordures ménagères et déchetterie »
- Déchetterie offrant de nombreuses possibilités d'y déposer une grande diversité d'objets.

Il est ressorti les six recommandations mentionnées dans le tableau ci-dessous :

Entreprises de 250 EPT ou plus : les libérer du monopole public d'élimination des déchets
Entreprises de moins de 250 EPT : appliquer le monopole public d'élimination des déchets
Assujettir les administrations publiques aux taxes sur les déchets
Appliquer la procédure de marchés publics pour l'élimination des déchets urbains
Enregistrer les mesures d'accompagnement dans le compte social communal
Assurer l'atteinte des taux de couverture des coûts légaux par les taxes sur les déchets

Déchetterie :

Durant de nombreux jours, problèmes rencontrés avec notre portail qui ne voulait plus se fermer. Finalement, nous avons fini par trouver la solution pour régler ce dysfonctionnement.

Malheureusement, les employés de la voirie doivent se rendre régulièrement à cet endroit afin de trier les différents objets qui y sont déposés, mais pas au bon endroit.

GastroVert :

L'utilisation du système GastroVert donne toujours satisfaction. Il nous permet une remise substantielle sur l'élimination des déchets auprès de la SATOM (CHF 70.- la tonne au lieu de CHF 110.-).

Nombre levées Pro	Poids total Pro (t.)	Nombre levées Private	Poids total Private (t.)	Poids total kg 31.12.2024
410	26.376	254	19.719	46.095

Nos déchets en quelques chiffres :

Les poids sont indiqués en tonnes.

	2024	2023
Ordures ménagères en sacs taxés	128.932	123.403
Ordures ménagères hors sacs taxés	162.32	159.088
Déchets communaux (poubelles, etc.)	16.696	16.706
Déchets encombrants	150.34	142.52
Papier- carton	55.46	67.38
Ferraille	15.9	13.12
Verre	67.27	64.35
PET	2.912	2.72
Piles et batteries	0.4	0.4
Huiles (végétale et minérale)	1.085	1.02
Textiles	8.1	8.5
Déchets inertes	7.32	13.62
Déchets verts (gazon et branches)	117.25	118.84
Appareils électroménagers	4.6	4.9
GastroVert des ménages (254 levées)	19.719	18.84
GastroVert Pro (410 levées)	26.376	25.80

PETIT RAPPEL CONCERNANT LE FINANCEMENT DE LA GESTION DES DÉCHETS

- L'élimination des déchets comprend leur valorisation ou leur stockage définitif ainsi que les étapes préalables que sont la collecte, le transport, le stockage provisoire et le traitement.
- Les communes financent les coûts de l'élimination des déchets urbains par le biais de taxes.
- Le détenteur des déchets assume le coût de leur élimination.
- La taxe de base :
 - Cette taxe est perçue indépendamment du type et de la quantité des déchets produits
 - Indépendamment de la fréquence de sollicitation des prestataires
 - Elle est due même si le détenteur des déchets n'utilise pas les prestations d'élimination.
- Le terme de « détenteur de déchets », tenu d'en financer l'élimination, s'applique à toute personne physique résidant sur le territoire d'une commune, ainsi qu'à toute entreprise y exerçant ses activités indépendamment de son siège social. L'endroit où le déchet est produit est déterminant, et non le domicile fiscal ou civil du détenteur.

DICASTÈRES DE M. ROLAND MOOSER, MUNICIPAL

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Pour l'année 2024, le nombre d'événements sur notre Commune gérés par la Gendarmerie a diminué de 5.7 %.

	<u>2023</u>	<u>2024</u>	
 Animaux	23	28	+ 5
Vols par effraction	34	32	- 2
Accidents circ. Dégâts	42	39	- 3
Infractions LCR circ.	54	51	- 3
Litiges	11	12	+ 1
Objets perdus/trouvés	11	9	- 2
Autres	177	162	-15

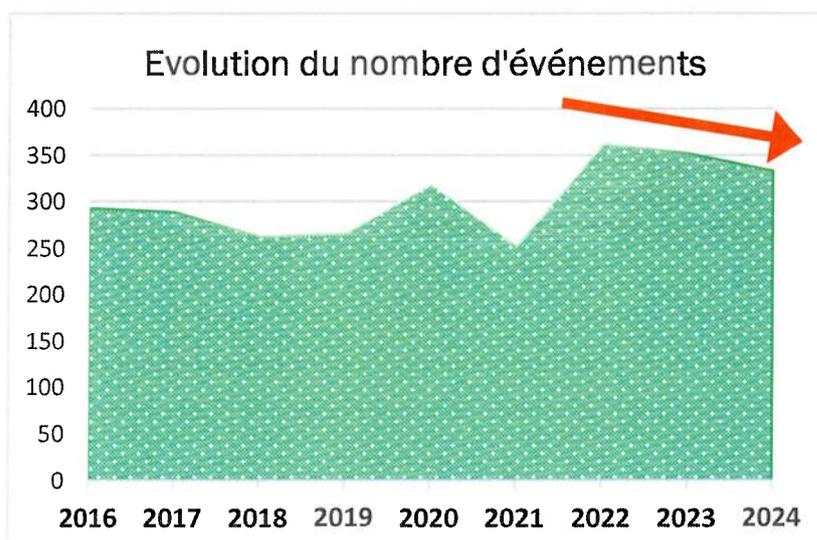
Il est réjouissant de constater que malgré une énorme fréquentation (plus de 20'000 véhicules par jour) sur cet axe, plus les weekends de ski, les retours de vacances, les blocages de l'autoroute dus à des accidents ou surcharge de trafic, le nombre d'accidents et autres infractions LCR sont en diminution.

En sus des 333 interventions susmentionnées, la Gendarmerie organise des services préventifs sur tout le territoire de la Commune:

En complément des 352 interventions susmentionnées, la Gendarmerie a été présente sur tout le territoire de la Commune sous forme de services préventifs :

- 17 patrouilles en voiture, vélo ou à pied
- 3 contrôles de la circulation
- 3 présences d'un poste mobile de Gendarmerie à disposition de la population
- 89 services préventifs et résolution de problèmes
- 3 présence physique à proximité des établissements scolaires lors de la rentrée d'août
- 4 autres
- 10 contrôles de la vitesse (radar).

Les contrôles de la vitesse ont lieu aux Fourches-route d'Evian, à la route de la Porte-du-Scex et à la rue des Anciennes-Postes. 3'736 véhicules ont été contrôlés et 82 dénoncés pour excès de vitesse.



CONSTRUCTIONS

En 2024, la Commune a délivré :

- 3 permis d'habiter pour transformations ou rénovations dont :
 - 1 pour création d'un appartement
 - 1 pour transformations intérieures et changement de fenêtres
 - 1 pour ajout d'une fenêtre
- 9 permis d'utiliser dont :
 - 3 transformations intérieures
 - 3 pour stores, pergola, couvert
 - 3 pour piscine
 - 2 pour PAC, poêle à bois avec canal de fumée extérieur
 - 1 pour serre
 - 1 pour rénovation énergétique et conduite d'eau
 - 1 pour ouverture fenêtre en façade
- 5 permis de construire dont :
 - 4 nouvelles constructions
 - 1 pour transformation
- 5 autorisations communales pour de petits travaux

Elle a réalisé 7 visites de fin de travaux suite à :

- 2 transformations intérieures de maisons
- 1 création d'appartements dans une ancienne bâtisse
- 1 agrandissement dépôt
- 1 création d'un rond-point situé partiellement sur les Communes de Rennaz et Noville.

Malgré le peu de surfaces constructibles à disposition, plusieurs projets sont en cours pour de nouvelles constructions.

En 2024, les propriétaires immobiliers ont pu profiter d'un programme attractif de subventions. Celui-ci encourageait les travaux d'isolation et favorisait la production d'énergie renouvelable dans le bâtiment. Ce programme s'adressait à tous les propriétaires de biens immobiliers situés dans le canton de Vaud pour :

- Études préliminaires
- Remplacement d'un chauffage principal mazout, gaz ou électrique
- Rénovation complète du bâtiment soit en une ou plusieurs étapes
- Nouvelle construction hautement efficace
- Projets de réseaux de chauffage à distance CAD.

Le Programme Bâtiments
Profitez de nos subventions !



BÂTIMENTS COMMUNAUX

Le Collège :

À la demande du Canton, nous avons dû procéder à un diagnostic amiante concernant les bâtiments scolaires. Suite à ce contrôle, le Collège est conforme. L'éclairage des salles de classe ainsi que celui des locaux utilisés par le personnel communal ont été remplacés par du LED.

Le Battoir :

Réfection complète du parking avec dépotoir en cas de pollution aux hydrocarbures.

Contrôle et nettoyage du toit par la maison Paillex.

Les portes du dépôt de la voirie est du bâtiment ont été équipées de moteurs électriques car leur ouverture manuelle devenait de plus en plus difficile et pénible.

Le Cotterd :

Entretien courant du bâtiment.

Le Temple :

Contrôle et nettoyage du toit (sans le clocher) par la maison Paillex.

La Cuisine :

Entretien courant du bâtiment.

Local des pompiers et dépôt de Crebelley :

Une fresque ludique a été peinte sur les murs sud et ouest du dépôt pour égayer la place de jeu.

Le Clocheton de Crebelley :

Entretien courant du bâtiment.

ROUTES, CHEMINS ET CHARRIÈRES – SIGNALISATION

Réfection des dessertes agricoles – phase 1 – pont de la Grangette (sur le Grand Canal) :



Cette première phase de réfection des dessertes agricoles s'est enfin terminée par la restauration du pont de la Grangette (sur le Grand Canal).

La mise en place du chantier a été très compliquée suite aux exigences de la DGE-Eau et DGE-BIODIV. Le déroulement des travaux s'est bien passé à la satisfaction de toutes les parties concernées. De larges pattes d'oie permettent aux convois agricoles de circuler dans de bonnes conditions.

Réfection des dessertes agricoles – phase 2 – pont de la Californie :

Cette réfection a duré 5 ans depuis la première séance avec toutes les parties concernées (canton par DGE-Eau, DGE-Forêts, Améliorations foncières, Office fédéral de l'agriculture et bureau d'ingénieurs) jusqu'à la fin des travaux en juin 2024.

Les exigences de l'Office fédéral de l'environnement étaient particulièrement contraignantes et pas toujours réalistes, comme la création d'un passage à faune pour que les animaux qui traverseraient sous le pont aient les pieds au sec, alors qu'il n'y a que très peu de trafic sur cette route agricole.

Le pont est si discret qu'il se confond avec le paysage et les visiteurs ne le remarquent pas.



Entretien des routes :

Route cantonale aux Fourches : il a été nécessaire de replanter des arbustes le long des banquettes tout comme sur le rond-point des Fourches, car les premiers avaient dépéri. Il a été également nécessaire de ponter des fissures qui apparaissaient sur le revêtement de cette route et avaient tendance à s'élargir.

Places de parc au sud du Collège : un seuil en bitume a été construit pour accéder aux places, car la bordure du trottoir était trop haute.

Signalisation :

Le radar pédagogique, couplé aux décrochements circulaires verticaux, placés à différents endroits du village a un effet clairement modérateur sur la vitesse des véhicules qui transitent à travers Noville.

Remplacement des panneaux défectueux ou usés et mise place de nouveaux signaux routiers au pont de la Californie et à celui de la Grangette (sur le Grand Canal).

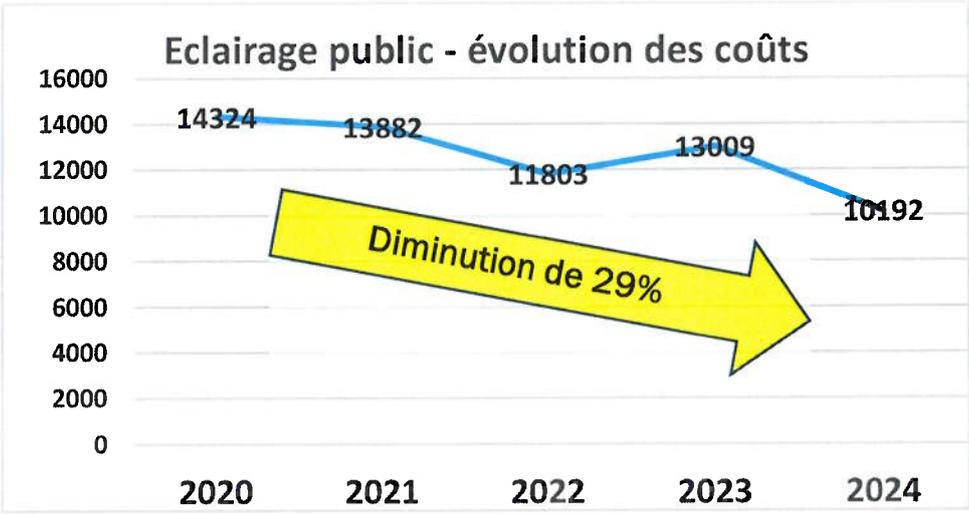
En sus, nous avons procédé au rafraîchissement de plusieurs marquages devenus peu visibles.

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Le remplacement par des ampoules LED de l'éclairage public et l'installation de la télégestion par Romande Energie s'est traduite par une diminution de 29% des coûts entre 2020 et 2024. Cela a permis de réduire notre empreinte carbone et d'être en phase avec le Concept énergétique des communes Vaudoises (CECV).

En outre, la Commune a conclu un contrat de maintenance des installations de l'éclairage public avec Romande Energie.

En 2024, 14 pannes ont été détectées et réparées dans le cadre de ce contrat. L'entretien des candélabres, des lampadaires ainsi que celui des armoires électriques fait partie de cet accord, ce qui permet de garder notre parc électrique en bon état.



DICASTÈRES DE M. PIERRE-ALAIN FAVROD, MUNICIPAL

TERRAINS COMMUNAUX

En cette année 2024, nous avons résilié les baux des terrains agricoles communaux, afin de procéder à quelques ajustements liés à diverses cessations d'activités. En fin d'année, les nouveaux baux ont été signés par tous les cultivateurs de la Commune.

Une information des affaires vétérinaires a retenu notre attention concernant la peste porcine africaine. La situation concernant le risque de peste porcine a évolué. De nombreux foyers sont actifs en Europe, le plus proche se trouve à 60 km de la frontière Suisse, au sud de Milan. Une irruption naturelle de la maladie au Tessin (via les sangliers) est très probable. Il faut éviter de laisser les restes de repas dans la nature afin que les sangliers ne propagent cette maladie (est-ce la seule solution pour limiter la prolifération des sangliers sur notre territoire communal ?).

La problématique des sangliers sur notre territoire ne faiblit pas, bien au contraire. Le problème principal vient de la réserve naturelle des Grangettes où la chasse y est interdite.

A force de vouloir surprotéger cette réserve, la gestion du sanglier est devenue incontrôlable, tout comme la gestion des castors. Désormais, nous n'avons plus le droit de toucher aux barrages dans les 3 canaux principaux, soit le canal du Haut-lac, le canal de la Muraz et le canal de Praz-Riond (canal des pompes). L'entretien de ces canaux à l'intérieur de la réserve ne peut plus se faire car les terrains sont totalement inondés et impraticables.

Comme chaque année, le plus gros travail consiste en l'entretien des nombreux fossés et canaux de notre territoire, curage et fauchage de l'herbe aux abords, pour ainsi faciliter l'écoulement des eaux. Merci à toute l'équipe de voirie.

Comme chaque année, le gros du travail consiste à l'entretien des nombreux fossés de notre territoire, curage et fauchage de l'herbe aux abords, afin de faciliter l'écoulement des eaux. Merci à toute l'équipe de voirie.

VIGNES

Heureusement, les années se suivent mais ne se ressemblent pas. 2024 a été une bonne année pour le millésime de Villeneuve, épargné par le gel de fin avril. Des conditions favorables au développement de la vigne. Très peu de maladie fongique.

Le 9 octobre nous avons vendangé une magnifique récolte de 797 kg à 70°Oe.

Cela représente 600 litres de vin soit 700 bouteilles de 75cl et 144 bouteilles de 50cl.



Je profite par ces quelques lignes pour remercier notre vigneron tâcheron Marc Allamand pour l'excellente collaboration et le travail fourni tout au long de l'année, ainsi que toute l'équipe de vendangeuses et vendangeurs pour leur travail et la bonne humeur qui a régné cette journée.

Cette année, nous avons eu un contrôle AOC. Nous avons dû fournir une bouteille du millésime 2023. Une commission de dégustation des vins d'appellation d'origine contrôlée a procédé à l'examen du vin. Cette commission, constituée conformément à l'article 28, al. 1 et 2 du règlement du 27 mai 2009 sur les vins vaudois, a décidé que ce vin est reconnu : Villeneuve, Chasselas, Propriété de la Commune de Noville, Appellation d'origine contrôlée Chablais.

FORÊTS

Faits marquants :

Une première cette année. Le Groupement forestier des Agittes a procédé à une coupe de peupliers, câblée, dans le secteur des Iles, afin de ne pas endommager le parterre de coupe avec le tracteur forestier. Le chantier s'est très bien déroulé, le seul bémol, c'est le marché du peuplier et son triste prix de vente. 1100 sylves ont été martelées sur ce chantier.

Grâce à cela, nous avons obtenu une subvention cantonale de CHF 4'573.75 pour « Exploitation par câble hors forêt protectrice ».

Exploitations :

Le second chantier de coupe concernait la sécurité de certaines routes communales, en raison de la présence d'arbres secs sur pied. Environ 50 sylves ont été martelées.

Les différentes parcelles de plantations et de soins aux jeunes forêts ont été suivies comme à leur habitude à raison de deux passages chacune. Il s'agit des surfaces de la Grange-du-Bras, de l'île de la Pesse, des Bouilllets et du Clos de la Délèze. Ces soins représentent une surface traitée totale de 12.26 ha.

Ilots de sénescence :

Au bord du Rhône et à l'île de la Praille, il y a 6 îlots de sénescence. Cela représente une surface de 10.95 hectares.

SERVICE DES EAUX

L'un des principaux objectifs du service des eaux est d'avoir un minimum de fuites sur tout le réseau communal, vu que nous achetons le 100% de notre eau potable.

Deux entreprises nous permettent d'atteindre au mieux cet objectif :

- l'entreprise Hinni, qui s'occupe du contrôle de la bonne fonctionnalité de nos bornes hydrantes et de leur entretien ;
- l'entreprise Corelltech, qui est spécialiste dans la recherche de fuites sur notre réseau d'eau potable.

À elles deux, ces entreprises améliorent grandement l'efficacité de notre réseau afin que nous soyons encore plus performants pour diminuer l'écart entre l'achat et la vente de notre eau.

Un incident s'est produit le 18 juin sur la route d'Evian à l'entrée de Noville. Le raccord d'une conduite d'eau a cédé lors d'une fouille pour le raccordement d'une future construction.



Consommation d'eau communale du mois de juillet 2024 :

Tableau pour bilan EPUDHEL

	Livraison Noville	Livraison Rennaz	Livraison Villeneuve
Debut 01.07.2024	m3	m3	m3
Fin 31.07.2024			
lun. 01.07.2024	523	415	33
mar. 02.07.2024	526	378	34
mer. 03.07.2024	474	383	111
jeu. 04.07.2024	525	377	272
ven. 05.07.2024	552	388	-38
sam. 06.07.2024	429	300	568
dim. 07.07.2024	429	298	-69
lun. 08.07.2024	521	368	-192
mar. 09.07.2024	510	369	422
mer. 10.07.2024	485	377	3130
jeu. 11.07.2024	556	389	168
ven. 12.07.2024	462	521	412
sam. 13.07.2024	499	579	-122
dim. 14.07.2024	452	539	155
lun. 15.07.2024	527	617	8
mar. 16.07.2024	490	607	412
mer. 17.07.2024	528	622	480
jeu. 18.07.2024	622	611	517
ven. 19.07.2024	580	636	822
sam. 20.07.2024	556	589	541
dim. 21.07.2024	422	514	494
lun. 22.07.2024	526	584	405
mar. 23.07.2024	549	590	179
mer. 24.07.2024	571	603	440
jeu. 25.07.2024	585	599	534
ven. 26.07.2024	548	618	886
sam. 27.07.2024	535	579	719
dim. 28.07.2024	502	546	638
lun. 29.07.2024	596	643	913
mar. 30.07.2024	593	625	965
mer. 31.07.2024	524	320	1094
Minimum	422	298	-192
Maximum	622	643	3130
Moyenne	522	503	482
Somme	16197	15582	14929

L'Office de la consommation - Qualité et distribution de l'eau, qui nous donne les directives concernant les métabolites du chlorothalonil et des mesures à prendre en cas de problème, nous a informé qu'il est important de rappeler qu'en Suisse les normes relatives aux résidus de produits phytosanitaires sont particulièrement sévères. D'ailleurs, comme l'a mentionné à plusieurs reprises l'Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (OSAV), la population

peut continuer à boire l'eau du robinet en toute sécurité, même lorsqu'elle contient une teneur en métabolites du cholothalonil dépassant les valeurs maximales.

ÉPURATION

Les travaux de l'entreprise KFS, concernant la canalisation du Bey avec la pose de la gaine thermodurcissable ont débuté au mois d'avril. En une semaine, soit du lundi 8 au vendredi 12 avril, les 300 mètres de gaines ont été posées. Les travaux se sont déroulés selon les prévisions de l'entreprise et le résultat correspond aux attentes en tout point de vue.

Un immense merci à l'entreprise KFS pour son professionnalisme et la confiance pour cette réalisation peu commune et relativement complexe.

Selon le préavis n° 04-2023 le montant était de CHF 400'000.-. Finalement, après avoir payé toutes les factures, la somme totale des travaux du Bey a été de CHF 360'235.40.

En ayant réalisé ces travaux, nous avons obtenu un subventionnement de 60% de la Direction générale de l'environnement (DGE) pour le chemisage du Bey.

DICASTÈRES DE MME CORINNE BALLIF GROGNUZ

OFFICE DE LA POPULATION

POPULATION AU 31 DÉCEMBRE 2024: 1'208 HABITANTS

123 arrivées

86 départs

dont 10 naissances et 8 décès

En outre, il y a sur le territoire communal, 95 propriétaires de chiens.

NATURALISATIONS

En 2024, nous avons reçu 10 demandes de naturalisation s'étendant à 27 personnes.

SÉCURITÉ SOCIALE – SANTÉ PUBLIQUE

Comme annoncé dans le rapport de gestion 2023, la prise de contact de la Commune de Noville avec le **Service des Premiers Secours Riviera (SPS)** a été officialisée lors de son Assemblée générale du 5 mars à la Tour-de-Peilz, à laquelle je me suis rendue. À l'instar des autres communes du Haut-Lac, Noville pourra compter sur la présence du SPS lors de manifestations, si besoin est. Ce Service est d'ailleurs déjà intervenu à Villeneuve et Rennaz, notamment pour la fête des écoles. L'équipe des secouristes est jeune, dynamique et motivée. Il n'y a pas d'obligation de payer des cotisations, seulement les prestations facturées selon les tarifs fournis.

Depuis juin 2024, l'**Association Plate-Forme Jeunesse** à Bex - qui œuvre pour l'insertion professionnelle des jeunes et de migrants - s'est muée en **Fondation**. Les motivations de cette transformation s'expliquent par une forme juridique plus adéquate qui correspond mieux à sa structure et son organisation, qui offre une meilleure assise et permettra une plus grande sérénité pour l'avenir de Plate-Forme Jeunesse.

L'**Établissement vaudois d'accueil des migrants (EVAM)** a inauguré le 22 août un nouveau centre de formation à Aigle. Il proposera des cours de français et d'alphabétisation ainsi qu'une mise à niveau des compétences numériques destinés aux bénéficiaires de l'EVAM.

Le 25 novembre a eu lieu la célébration officielle des :

- **5 ans** de l'ouverture de l'**Hôpital Riviera Chablais (HRC)** ;
- **10 ans** de la reprise de l'exploitation des sites de la **Fondation des Hôpitaux de la Riviera** et de l'**Association de l'Hôpital du Chablais** par l'**HRC** ;
- **15 ans** de l'adoption de la convention intercantonale relative à l'**Hôpital Riviera-Chablais, Vaud-Valais**.

Cet événement s'est déroulé en présence de Mme la Conseillère d'État Rebecca Ruiz et de M. le Conseiller d'État valaisan Mathias Reynard, au Centre hospitalier de Rennaz.

L'été 2024 s'étant avéré moins chaud que les deux précédents dans nos régions avec des températures fluctuantes et sans épisode de chaleur durable, le plan canicule n'a finalement pas été activé chez nous; tout au plus une préalerte a été émise dans la région lémanique du lundi 29 juillet au mercredi 31 juillet.

Sous le titre « Favoriser le bien vieillir », le Département de la santé et de l'action sociale (DSAS) a édité une brochure dévoilant le vaste projet "Vieillir2030" décrivant de manière détaillée les mesures, les idées novatrices qui seront développées au cours des prochaines décennies dans le but d'améliorer et compléter si besoin l'offre de prestations sociales et de santé aux seniors. Si ce sujet vous intéresse, vous pouvez aller consulter la page Internet www.vd.ch/vieillir-2030.

PROTECTION CIVILE

Le Conseil intercommunal de l'ORPC district d'Aigle (ci-après : ORPCi) a siégé à deux reprises en 2024 :

- le 23 avril à Rennaz, avec à l'ordre du jour les préavis suivants :
 - o 01-2024 : rapport de gestion 2023
 - o 02-2024 : comptes 2023
- le 10 septembre à Bex, avec à l'ordre du jour le préavis suivant :
 - o 03-2024 : budget 2025



Les interventions de l'ORPCi en faveur de la collectivité en 2024 ont concerné :

- **la Fugue**, qui a eu lieu le 2 juin et a traversé 8 communes partenaires : Villeneuve, Noville, Chessel, Yvorne, Aigle, Vionnaz, Vouvry et Port-Valais. La mission était d'assurer le montage et l'exploitation d'un poste de commandement pour la coordination et la communication avec les plantons de circulation et les services de secours ;
- **la Journée des Communes Vaudoises**, le 8 juin, dont les missions étaient le montage et démontage d'infrastructures, la gestion de la circulation et la gestion de flux piétons ;
- **le Tour de Suisse Men and Women**, les 15 et 16 juin, avec comme missions le montage et démontage d'infrastructures ainsi que la sécurisation du parcours
- **la Journée des partenaires du Chablais**, le 21 septembre, durant laquelle diverses organisations et associations sécuritaires (Police cantonale, Police du Chablais vaudois, Centre de Secours et d'Urgences du Chablais, SDIS, ORPC, etc) avaient pour but d'établir un rapprochement avec la population en présentant leurs entités respectives et réalisant des démonstrations conjointes.

L'ORPCi a effectué des travaux de nettoyage et de remise en état des berges du Léman aux **Grangettes**, du 11 au 22 mars, en appui de la DGE-BIODIV et de la Fondation MART.

Elle est également intervenue en situation d'urgence le 21 juin lors d'un **premier épisode de crue du Rhône** - préalerte aux 71 entreprises concernées, reconnaissances le long du fleuve puis alerte à la milice - puis lors d'un **second épisode de crue** le 30 juin, durant lequel le Rhône a atteint un débit de 1'200 m³/s, entraînant l'évacuation de la zone industrielle d'Aigle. Les missions menées ont été la surveillance des berges, le bouclage des routes, le parcours de sirènes mobiles et l'ouverture d'un centre de rassemblement, en collaboration avec le SDIS Chablais et la police du Chablais vaudois (EPOC).

Durant cette année, les **Points de Rencontre d'Urgence (PRU)** ont été notamment mis en place dans les 15 communes du district d'Aigle. À Noville, le PRU est situé au Battoir et signalé par le panneau officiel.

À propos du projet TETRIS, M. Stéphane Montangero - Président du CODIR - a évoqué, lors de l'assemblée générale l'ORPCi du 10 septembre, la mise en place de la plateforme de négociations canton-communes en juin 2024 portant sur la capacité de la protection civile à assumer ses missions, ainsi que sur la révision de la Loi sur la protection de la population. Il a également rappelé la volonté du Conseil d'État de regrouper les 10 ORPCi cantonales en une seule entité. Dans le rapport de gestion 2024, il précise que les présidents des 10 ORPC travaillent depuis le début de la législature afin de lutter contre cette centralisation ; il relève que leur modèle « Synergies renforcées », s'il était choisi, serait une transition qui permettrait de voir comment les effectifs continuent d'évoluer et de clarifier bon nombre de points, notamment en ce qui concerne le financement. Ce dossier devrait aboutir à une décision en 2025.

AFFAIRES CULTURELLES – TOURISME

En 2024, la Commission culturelle comptait 4 membres : Mme Joëlle Daenzer, M. Greg Zumbrennen, M. Simon Pernet et moi-même.

La Commission avait prévu cette année l'organisation de quatre "**Petits Marchés Gourmands**", ayant décidé de « réduire la voilure », par rapport à 2023. Les dates fixées étaient les premiers samedis des mois de juin, juillet, août et septembre. Ce sont finalement trois Marchés qui ont eu lieu, celui du 6 juillet ayant dû malheureusement être annulé à cause d'une météo capricieuse. Les organisateurs ont pu compter sur la Jeunesse de Roche pour le stand boissons, un vigneron différent à chaque édition pour la vente de vin, les Paysannes vaudoises et la Paroisse protestante pour la vente de boulangerie et pâtisserie, différents stands de nourriture (saucisses, crêpes, pizzas, paella, vente de légumes, etc.) ainsi que divers artistes et exposants.

Une animation musicale, voire deux, étaient proposées à chaque Marché, et deux animations artistiques pour les enfants ont été mises sur pied. La fréquentation des Marchés a été très bonne aux mois de juin et août, un peu moins en septembre.

Cette année, « **Les Fenêtres de l'Avent** » ont été proposées uniquement à Noville. En effet, le hameau de Crebelley a décidé de faire une pause, très occupé par l'organisation de la Fête au Village qui a eu lieu dans ses murs à la fin août. A cette occasion, 16 fenêtres ont été décorées dans le village et autant de petites réceptions avec boissons et petites choses à grignoter ont été organisées devant les maisons. Des moments de partage bien sympas !

Comme évoqué plus haut, l'Association des Habitants du Hameau de Crebelley a mis sur pied la **Fête au Village** qui s'est déroulée du vendredi 30 août dès 18h au dimanche 1^{er} septembre à 12h. Un comité d'organisation composé de huit jeunes a concocté un programme varié, mêlant animations pour petits et grands, concerts, nombreux stands de nourriture et boissons, ainsi que des soirées thématiques dans les bars. La Fête, dénommée **Génération Creb'**, a voulu mettre à l'honneur le thème des générations en proposant un concept qui s'adresse à un public familial et de tous âges. Une superbe réussite, grâce au travail des organisateurs et une météo magnifique !

Rendez-vous incontournable, la soirée annuelle de La Fanfare l'Écho de la Plaine a eu lieu le samedi 4 mai au Battoir. Un beau moment musical, suivi du traditionnel bal. Elle a également organisé le non moins traditionnel "Vin Cuit" durant le premier week-end du mois d'octobre ainsi qu'un loto le 17 novembre.

Enfin, l'Amicale des Sapeurs-Pompiers a perpétué la tradition du passage du Père Noël dans les rues des villages et hameaux de la Commune.

Sur le plan du tourisme, 18'089 nuitées ont été enregistrées en 2024. Ce chiffre comprend les nuitées au camping des Grangettes, au port du Vieux-Rhône et auprès de privés.

PARCS ET JARDINS – CIMETIÈRE – PLACE DE SPORTS

Les employés ont effectué les travaux usuels d'entretien des pistes équestres et des sentiers pédestres. À noter que, depuis le départ à la retraite de M. Olivier Épars (gestionnaire de la réserve des Grangettes), ils s'occupent également du sentier reliant le jardin instinctif à la route des Saviez.

Au cimetière, ils ont planté quelques arbustes à fleurs ainsi qu'un érable rouge. Ils ont désherbé les allées, les ont égalisées et ont repeint la porte de la morgue. Pour ce qui est du Jardin du Souvenir, les arbustes ont été taillés, certains arrachés afin de libérer de l'espace et sa porte a également été repeinte. Il reste à réaliser la réfection de son entourage, ce qui devrait être fait au printemps 2025.

Un érable rouge a également été planté dans le jardin du Temple.

Un caillebotis a été installé à l'entrée du terrain de jeux de Noville afin d'empêcher d'éventuelles glissades dues à l'accumulation de flaques d'eau. Côté jeux, la bande du slackline a dû être remplacée, ainsi que les mâts des tourniquets du parc et du Collège. Les poignées de la balançoire à bascule ont également été changées.



Au parc de jeux de Crebelley et à l'initiative de M. Lionel Gygli, notre ancien employé de voirie, ce dernier a réalisé avec l'aide d'un ami une fresque originale composée de personnages de jeux vidéo et de dessins animés sur deux pans de mur de l'ancien local des pompiers. Une jolie manière d'égayer une place dédiée aux activités des enfants !



TEMPLES ET CULTES



L'Assemblée paroissiale ordinaire de printemps de l'Église Évangélique Réformée de Villeneuve-Haut-Lac s'est tenue le jeudi 21 mars à la Salle de Paroisse de Villeneuve. Les comptes de l'année 2023 y ont été présentés et validés par les membres présents. L'élection de Mme Hélène Denebourg au second poste paroissial a été validée.

Le dimanche 21 avril, l'Assemblée paroissiale électorale - législature 2024-2029 - a été convoquée en séance extraordinaire à l'issue du culte au Temple de Villeneuve afin de procéder à l'élection du Bureau de l'Assemblée paroissiale (présidence, vice-présidence et secrétariat), du Conseil paroissial, de la Commission de gestion et finances et des Délégués à l'Assemblée régionale.

À l'occasion du culte le dimanche 11 août, la Paroisse de Villeneuve-Haut-Lac a pris congé du pasteur Olivier Sandoz, qui a quitté ses fonctions pour une retraite bien méritée.

L'Assemblée paroissiale ordinaire d'automne a eu lieu le dimanche 24 novembre au Temple de Villeneuve. Le budget 2025 a été présenté et accepté, ainsi que le budget de rénovation de la Maison de paroisse. Le Conseil de paroisse étant composé de 5 membres, le Président a également réitéré la demande de candidatures pour 2 nouveaux Conseillers, mais sans succès.

L'Assemblée générale de la Paroisse catholique de Roche-Chessel-Noville-Rennaz s'est réunie le jeudi 16 mai à la salle de paroisse qui se trouve à la cure de Roche. Il a été relevé une bonne collaboration entre catholiques et réformés dans le Haut-Lac, les curés et pasteurs se rencontrant notamment deux fois dans l'année. Concernant la réfection de l'église, le dossier est au point mort ; M. Jean-Marc Chavannes, Municipal de Roche présent à l'assemblée, va s'en occuper afin que la Paroisse reçoive les réponses attendues.

La 40^{ème} Marche à l'Etoile a été programmée cette année au dimanche 22 décembre. Pour cet événement commémoratif, les organisatrices ont prévu des cortèges partant de chaque agglomération, Villeneuve, Noville, Crebelley, Rennaz, Roche et Chessel. La destination, fixée aux environs de 18h30, était la ferme de La Pièce à Crebelley, où les participants ont été accueillis avec entre autres une soupe aux légumes et du vin chaud. Une crèche vivante avec des Rois mages arrivés à cheval, un concert de la Fanfare l'Écho de la Plaine ainsi qu'un petit spectacle de danse ont animé la manifestation qui a eu un joli succès ! Un grand merci à tous les bénévoles qui l'ont mise sur pied avec le soutien des employés de la voirie.

Le culte de Noël du 25 décembre s'est déroulé cette année au Temple de Chessel.

REMERCIEMENTS

En conclusion, nous sommes heureux une fois encore d'exprimer notre reconnaissance à tous nos collaborateurs accomplissant leur travail avec conscience et efficacité et qui, malgré l'augmentation des tâches, assument leurs responsabilités avec compétence et dévouement.

CONCLUSIONS

En conclusion, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes

LE CONSEIL COMMUNAL DE NOVILLE

- vu le préavis n° 03-2025, du 02 juin 2025, rapport de gestion et comptes 2024 ;
- entendu le rapport de la COFIGE sur la gestion et les comptes 2024 ;
- considérant que cet objet a été porté régulièrement à l'ordre du jour,

DÉCIDE

- d'adopter les comptes annuels de l'exercice arrêtés au 31 décembre 2024 tels que présentés ;
- d'approuver le rapport de gestion pour l'exercice 2024 tel que présenté ;
- de donner décharge à la Municipalité pour la gestion de l'exercice 2024.

Ainsi délibéré en séance de la Municipalité le 02 juin 2025, pour être soumis au Conseil communal.

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

le syndic :



Pierre-Alain Karlen



la secrétaire :



Sophie Piccand

Délégué de la Municipalité : M. Pierre-Alain Karlen, Syndic

02.06.2025/MUNI/sp

Comptes par ordre administratif

Rubrique	Titre	Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
1	ADMINISTRATION GENERALE	826'253.87	136'319.19	843'384.60	95'350.00	762'772.39	95'136.25
2	FINANCES	1'498'809.96	4'589'223.40	898'278.00	4'159'988.00	843'756.18	4'911'382.89
3	DOMAINES ET BATIMENTS	334'159.66	544'555.75	416'432.00	562'815.00	728'950.01	686'174.68
4	TRAVAUX PUBLICS, ENVIRONNEMENT, URBANISME	2'667'009.44	1'875'972.80	1'389'005.45	517'600.00	1'870'248.29	547'544.82
5	INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES	584'582.70		607'511.75		540'469.15	
6	SECURITE PUBLIQUE	292'658.30	55'121.81	286'358.00	55'300.00	277'571.50	54'850.65
7	AFFAIRES SOCIALES	899'782.52	115.60	940'072.00		975'728.12	
8	SERVICES INDUSTRIELS	408'745.70	327'074.00	378'313.80	324'550.00	838'951.53	558'007.90
	Total charges	7'512'002.15		5'759'355.60		6'838'447.17	
	Total revenus		7'528'382.55		5'715'603.00		6'853'097.19
	Excédent charges			43'752.60			
	Excédent revenus		16'380.40				14'650.02

Comptes par ordre administratif

Rubrique	Titre	Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
1	ADMINISTRATION GENERALE	826'253.87	136'319.19	843'384.60	95'350.00	762'772.39	95'136.25
10	Autorités	211'780.65	16'130.70	222'435.00	17'250.00	202'269.15	18'116.05
101	Conseil communal	17'868.40		27'500.00		18'959.35	
101.300.10	Bureau du Conseil	3'980.00		4'500.00		3'500.00	
101.300.30	Jetons de présence	10'422.50		16'500.00		12'368.75	
101.310.10	Votations et élections	1'875.00		4'000.00		2'250.00	
101.317.00	Frais divers (réceptions, vins, etc)	1'590.90		2'500.00		840.60	
102	Municipalité	193'912.25	16'130.70	194'935.00	17'250.00	183'309.80	18'116.05
102.300.10	Indemnités	90'000.00		90'000.00		90'000.00	
102.300.11	Vacations yc vacances	83'803.75		82'500.00		79'302.40	
102.303.00	Charges AVS-AC	13'774.70		16'335.00		8'380.00	
102.305.00	Assurances maladie et accident	1'300.00		1'300.00		1'300.00	
102.306.90	Remboursement de frais	5'033.80		4'800.00		4'327.40	
102.436.10	Remboursement de tiers (Sté du Gaz)		6'000.00		6'000.00		6'000.00
102.452.20	Remboursement de vacances		10'130.70		11'250.00		12'116.05
11	Administration	374'235.00	26'201.70	378'212.60	13'350.00	351'686.74	10'396.60
11.301.10	Salaires	208'896.50		210'000.00		211'508.25	
11.303.00	Charges AVS-AC	18'585.00		19'887.00		18'189.00	
11.304.00	Caisse de pension (LPP)	10'434.00		7'215.60		9'675.00	
11.305.00	Assurances accident et maladie	13'688.00		11'260.00		13'789.00	
11.306.90	Remboursement de frais (déplacement, etc.)	1'977.45		900.00		275.90	
11.309.10	Autres charges des autorités et du personnel (formation, rech.)	3'949.00		4'000.00		3'760.20	
11.310.10	Imprimés, fournitures de bureau	3'567.40		3'000.00		3'668.10	
11.310.20	Journaux, documentation, annonces	1'899.40		3'000.00		2'128.15	
11.311.10	Achat mobilier et matériel de bureau	1'142.30		2'000.00		1'582.20	
11.315.10	Entretien mobilier, machines	338.30		2'000.00		2'100.00	
11.316.30	Leasing copieur	6'775.60		5'650.00		5'652.75	
11.317.00	Réceptions et manifestations	15'882.85		15'000.00		15'234.50	
11.318.00	Honoraires, prestations de services					126.53	
11.318.10	Frais de ports	6'605.90		7'500.00		5'670.95	
11.318.20	Frais de téléphones	4'258.70		5'000.00		3'921.50	
11.318.40	Frais de poursuites et contentieux	86.85		2'500.00		10.40	
11.318.50	Honoraires (avocats, fiduciaire, etc.)	45'470.20		45'000.00		25'376.11	
11.318.60	Assurances choses, RC, etc.	8'482.00		7'000.00		6'728.45	
11.319.30	Cotisations diverses (UCV, etc.)	8'295.55		8'500.00		8'388.60	

Comptes par ordre administratif

Rubrique	Titre	Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
11	Administration	374'235.00	26'201.70	378'212.60	13'350.00	351'686.74	10'396.60
11.352.30	Participation Chablais Région	10'620.00		11'800.00		10'521.00	
11.365.90	Aides, dons et subventions	3'280.00		7'000.00		3'380.15	
11.431.00	Emoluments divers		17'852.85		12'000.00		2'309.75
11.436.00	Remboursement de tiers		7'562.29		1'250.00		8'086.85
11.436.20	Remboursement de frais (poursuites admin., etc.)		95.00		100.00		
11.439.00	Remboursement de tiers (APG), recettes diverses		691.56				
15	Affaires culturelles, loisirs	22'329.35		23'615.00	250.00	24'312.15	165.00
15.300.00	Commission culturelle	1'440.00		2'500.00		3'600.00	
15.317.00	Réceptions et manifestations	4'269.35		4'500.00		5'172.15	
15.351.30	Ecole de musique	11'210.00		11'115.00		11'105.50	
15.365.90	Aides et subventions	5'410.00		5'500.00		4'434.50	
15.435.00	Recettes diverses				250.00		165.00
16	Tourisme	93'986.79	93'986.79	64'500.00	64'500.00	66'458.60	66'458.60
16.301.10	Salaires	27'075.00		5'500.00		13'117.00	
16.303.00	Charges AVS-AC	2'421.00		520.00		1'128.00	
16.304.00	Caisse de pension (LPP)	1'477.00		300.00		655.00	
16.305.00	Assurances accident et maladie	1'371.00		500.00		860.00	
16.310.10	Imprimés, fournitures de bureau	1'237.50		1'200.00			
16.311.10	Achat mobilier, matériel	9'651.55		5'000.00		9'875.65	
16.313.40	Autres fournitures et marchandises	7'835.19		6'000.00		7'792.01	
16.314.50	Entretien des lieux touristiques (plages, etc.)	6'870.70		7'000.00		11'363.29	
16.318.00	Honoraires et prestations de service	3'1727.85		18'000.00		20'547.65	
16.352.30	Participation aux charges de Villeneuve Plage	1'120.00		1'500.00		1'120.00	
16.365.90	Aides, dons et subventions	3'200.00		5'000.00			
16.381.00	Attribution au fonds affecté			13'980.00			
16.406.60	Taxe communale de séjour fixe camping		42'400.00		42'000.00		42'700.00
16.406.61	Taxe communale de séjour		19'382.60		22'500.00		23'758.60
16.439.00	Autres recettes		334.05				
16.480.00	Prélèvement fonds réserve		31'870.14				
18	Transports publics	104'516.10		120'422.00		98'900.70	
18.351.70	Part au déficit des transports (canton)	104'516.10		120'422.00		98'900.70	
19	Informatique	19'405.98		34'200.00		19'145.05	
19.311.10	Achat de matériel et logiciels	1'254.45		8'000.00		1'869.65	
19.315.60	Maintenance matériel et logiciels	13'295.38		20'000.00		13'426.00	

Comptes par ordre administratif

Rubrique	Titre	Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
2	FINANCES	1'498'809.96	4'589'223.40	898'278.00	4'159'988.00	843'756.18	4'911'382.89
21	Impôts	57'676.91	3'810'366.40	65'500.00	3'456'620.00	64'689.98	3'906'734.23
21.318.70	Frais de perception impôts	31'217.78		30'000.00		31'394.52	
21.329.00	Intérêts rémunérateurs (intérêts s'impôts payés d'avance)	765.05		500.00		1'071.39	
21.330.10	Défaucations, pertes sur débiteurs	25'694.08		35'000.00		32'224.07	
21.400.10	Impôt sur le revenu (PP)		2'268'110.56		1'950'000.00		2'005'502.33
21.400.11	Impôts sur prestations en capital		23'571.30		10'000.00		22'710.60
21.400.20	Impôt sur la fortune (PP)		353'475.68		280'000.00		281'291.64
21.400.30	Impôt à la source		64'627.26		25'000.00		35'679.96
21.401.10	Impôt sur le bénéfice (PM)		38'330.00		220'000.00		281'471.60
21.401.30	Impôt complémentaire sur immeuble		26'194.75		10'000.00		28'688.20
21.402.00	Impôt foncier		548'316.10		530'000.00		533'779.90
21.404.00	Droits de mutation		115'042.60		75'000.00		299'930.05
21.405.00	Impôt sur successions et donations		7'543.60		5'000.00		
21.406.10	Impôt sur les chiens		9'150.00		9'000.00		9'100.00
21.409.00	Impôt récupéré après défaucation		361.86		10'000.00		89'18.59-
21.410.00	Patentes boissons et tabacs		14'295.80		20'000.00		16'705.50
21.422.10	Intérêts moratoires		26'605.13		20'000.00		29'519.83
21.441.10	Part à l'impôt sur les gains immobiliers		52'371.45		50'000.00		121'692.10
21.441.11	Impôt des frontaliers		256'359.85		220'000.00		220'901.65
21.451.00	Compensation cantonale		6'010.46		22'620.00		28'679.46
22	Service financier	1'021'133.05	778'857.00	832'778.00	703'368.00	779'066.20	1'004'648.66
22.318.30	Frais financiers (intérêts, frais, etc.)	3'495.05		10'000.00		3'374.20	
22.352.00	Participation au fonds de péréquation	819'024.00		822'778.00		775'692.00	
22.352.02	Péréquation communale - solde année précédente	198'614.00					
22.422.10	Revenus capitaux patrimoine financier		82'182.00		66'624.00		77'367.36
22.441.00	Parts à des recettes cantonales (axe C02)		572.00		530.00		533.30
22.452.00	Participation du fonds de péréquation		628'981.00		508'200.00		605'837.00
22.452.01	Péréquation - dépenses thématiques		39'906.00		128'014.00		295'120.00
22.452.02	Péréquation - solde décompte année précédente		24.00				25'791.00
22.480.00	Prélèvement fonds réserve		27'192.00				
23	Amortissements, réserves	420'000.00					
23.380.00	Attribution fonds réserve	420'000.00					

Comptes par ordre administratif

Rubrique	Titre	Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
3	DOMAINES ET BATIMENTS	334'159.66	544'555.75	416'432.00	562'815.00	728'950.01	686'174.68
31	Terrains	32'015.45	388'193.65	56'988.00	356'650.00	31'444.60	389'635.68
31.301.00	Salaires	26'244.00		40'000.00		25'440.00	
31.303.00	Charges AVS-AC	2'844.00		3'788.00		2'188.00	
31.304.00	Caisse de pension (LPP)	1'430.00		2'000.00		1'265.00	
31.305.00	Assurances maladie et accident	1'329.00		1'700.00		1'662.00	
31.311.10	Achat matériel, machines, véhicules			2'000.00		764.10	
31.313.00	Autres fournitures et marchandises			2'000.00		125.50	
31.315.50	Entretien matériel et véhicules			4'000.00			
31.318.00	Honoraires, prestations de service	168.45		1'500.00			
31.423.20	Locations des terrains, fermages		333'409.30		322'650.00		329'592.68
31.430.00	Redevances utilisation du domaine public (places parc)		39'900.00		34'000.00		41'100.00
31.439.00	Syndicat AF "Les Fourches"						18'943.00
31.465.00	Participation, subvention de tiers		14'884.35				
32	Forêts	119'875.04	19'109.10	143'374.00	69'465.00	100'290.35	72'478.50
32.301.10	Salaires	4'726.00		5'000.00		3'200.00	
32.303.00	Charges AVS-AC	422.00		474.00		275.00	
32.304.00	Caisse de pension (LPP)	258.00		250.00		165.00	
32.305.00	Assurances maladie et accident	240.00		300.00		210.00	
32.313.00	Autres fournitures et marchandises (plants, engrais)			1'500.00		585.30	
32.314.00	Entretien courant des forêts	94'017.54		110'200.00		33'929.85	
32.319.30	Colisations diverses	700.00		650.00		650.00	
32.352.00	Groupement Forestier - frais exploitation	19'511.50		25'000.00		61'275.20	
32.435.50	Ventes de bois		13'700.20		20'000.00		27'628.50
32.451.80	Subventions du canton		4'573.75		48'640.00		44'850.00
32.465.00	Remboursement impôt sur les carburants		835.15		825.00		
33	Vignes	15'613.40	11'256.00	14'573.00	3'500.00	14'634.90	6'841.00
33.301.10	Salaires	2'090.00		2'200.00		1'725.00	
33.303.00	Charges AVS-AC	187.00		208.00		148.00	
33.304.00	Caisse de pension (LPP)	113.00		130.00		90.00	
33.305.00	Assurances maladie et accident	104.00		100.00		119.00	
33.313.40	Autres fournitures et marchandises	250.00		500.00		217.70	
33.314.60	Entretien courant des vignes	4'911.95		5'000.00		6'418.80	
33.318.60	Assurances	472.50		510.00		501.10	
33.318.90	Travaux de vinification	7'349.10		5'200.00		5'124.80	

Comptes par ordre administratif

Rubrique	Titre	Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
33	Vignes	15'613.40	11'256.00	14'573.00	3'500.00	14'634.90	6'841.00
33.319.30	Colisations, taxes	135.85		725.00		290.50	
33.435.50	Vente de vin		11'256.00		3'500.00		6'841.00
34	Bâtiments du patrimoine financier	397.75		400.00		400.50	
341	Dépôt voirie "La Cuisine" ECA no 47	350.30		400.00		346.75	
341.312.30	Consommation d'électricité	93.80		300.00		292.25	
341.318.60	Assurances	256.50		100.00		54.50	
342	Couvert à bois "ECA no 586"	47.45				53.75	
342.318.60	Assurances	47.45				53.75	
35	Bâtiments du patrimoine administratif	166'258.02	125'997.00	201'097.00	133'200.00	562'179.66	217'219.50
351	Le Collège - ECA nos 18-33	53'246.70	48'090.00	63'072.00	49'000.00	221'969.76	50'064.10
351.301.10	Salaires	27'978.00		20'000.00		17'926.00	
351.303.00	Charges AVS-AC	2'501.00		1'894.00		1'542.00	
351.305.00	Assurances maladie et accident	1'418.00		1'340.00		1'170.00	
351.311.00	Achat de mobilier, matériel			1'000.00		3'392.95	
351.312.30	Consommation d'électricité	846.35		1'000.00		743.70	
351.312.40	Combustibles (gaz, mazout)	11'928.00		15'500.00		16'102.80	
351.313.00	Autres fournitures et marchandises	3'069.55		3'000.00		2'698.11	
351.314.10	Entretien courant - Collège	54.05		4'000.00		15'509.63	
351.315.00	Entretien des installations techniques	2'396.05		2'000.00		7'343.90	
351.318.60	Assurances	3'055.70		4'550.00		4'561.35	
351.322.30	Intérêts passifs			2'388.00		2'203.00	
351.331.00	Amortissement obligatoire			6'400.00		6'400.00	
351.332.00	Amortissement complémentaire					142'376.32	
351.427.10	Revenus locatifs		48'090.00		49'000.00		49'160.00
351.436.00	Remboursements de tiers						904.10
352	Le Battoir - ECA no 109	57'393.42	63'002.00	79'369.00	66'000.00	120'486.90	59'268.00
352.301.10	Salaires	19'428.00		27'500.00		29'639.00	
352.303.00	Charges AVS-AC	2'535.00		2'604.00		2'549.00	
352.304.00	Caisse de pension (LPP)	1'059.00		1'350.00		1'472.00	
352.305.00	Assurances maladie et accident	981.00		1'200.00		1'930.00	
352.311.10	Achat de mobilier, matériel	251.15		2'000.00			
352.312.30	Consommation d'électricité	6'575.10		7'500.00		7'883.75	
352.312.40	Combustibles (gaz, mazout)	4'182.10		4'500.00		3'425.80	

Comptes par ordre administratif

Rubrique	Titre	Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
352	Le Battoir - ECA no 109	57'393.42	63'002.00	79'369.00	66'000.00	120'486.90	59'268.00
352.313.00	Autres fournitures et marchandises	1'111.90		12'000.00		39'746.30	
352.314.10	Entretien courant - battoir	17'407.37		15'000.00		28'074.60	
352.318.00	Honoraires et prestations de services	69.00		1'000.00		1'134.60	
352.318.20	Frais d'hébergement Wifi	487.60		600.00		521.70	
352.318.60	Assurances	3'306.20		4'115.00		4'110.15	
352.427.10	Revenus locatifs		61'910.00		65'000.00		58'650.00
352.436.00	Remboursements de tiers		1'092.00		1'000.00		618.00
353	Eglise - ECA no 96	17'743.10		23'595.00		119'986.15	93'667.40
353.301.10	Salaires	3'491.00		3'500.00		8'420.00	
353.303.00	Charges AVS-AC	312.00		331.00		724.00	
353.304.00	Caisse de pension (LPP)	188.00		200.00		421.00	
353.305.00	Assurances maladie et accident	174.00		250.00		549.00	
353.312.30	Consommation d'électricité	5'050.40		4'200.00		3'416.20	
353.314.10	Entretien courant - église	4'985.70		10'000.00		9'566.90	
353.318.60	Assurances	3'542.00		3'350.00		3'321.65	
353.322.30	Intérêts passifs			1'764.00			
353.332.00	Amortissement complémentaire					93'567.40	
353.480.00	Prélèvement fonds réserve						93'567.40
354	Salle du Cotterd - ECA no 110	32'925.90	14'905.00	31'756.00	18'200.00	117'626.85	14'320.00
354.301.10	Salaires	19'570.00		13'200.00		15'863.00	
354.303.00	Charges AVS-AC	2'249.00		1'250.00		1'364.00	
354.304.00	Caisse de pension (LPP)	1'070.00		750.00		790.00	
354.305.00	Assurances maladie et accident	989.00		650.00		1'032.00	
354.311.00	Achat de mobilier, matériel	5'085.10		1'000.00			
354.312.40	Combustibles (gaz, mazout)	1'891.75		2'400.00		3'081.75	
354.313.00	Autres fournitures et marchandises			500.00		11.95	
354.314.10	Entretien courant - Salle du Cotterd	746.70		3'000.00		8'169.55	
354.318.00	Honoraires, prestations de service			3'000.00			
354.318.20	Frais d'hébergement Wifi	487.60		525.00		521.70	
354.318.60	Assurances	836.75		775.00		773.10	
354.322.30	Intérêts passifs			1'356.00		1'255.00	
354.331.20	Amortissement obligatoire			3'350.00		3'350.00	
354.332.00	Amortissement complémentaire					81'414.80	
354.427.10	Revenus locatifs		14'475.00		18'000.00		14'320.00
354.436.00	Remboursements de tiers		430.00		200.00		

Comptes par ordre administratif

Rubrique	Titre	Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
354	Salle du Cotterd - ECA no 110	32'925.90	14'905.00	31'756.00	18'200.00	11'726.85	14'320.00
355	Dépôt Cimetière (morgue) - ECA no 230	53.10		50.00		49.60	
355.318.60	Assurances	53.10		50.00		49.60	
356	Crebelley	3'579.65		2'405.00		1'280.45	
3561	Local Service du Feu Crebelley - ECA no 542	542.65		580.00		521.30	
3561.312.30	Consommation d'électricité	102.25		150.00		92.30	
3561.318.60	Assurances	440.40		430.00		429.00	
3562	Dépôt Crebelley (char à bétail) - ECA no 337	106.00		105.00		102.60	
3562.318.60	Assurances	106.00		105.00		102.60	
3563	Couvert fontaine Crebelley - ECA no 146	107.00		610.00		107.30	
3563.314.10	Entretien courant - Couvert fontaine Crebelley			500.00			
3563.318.60	Assurances, couvert de fontaine, "Clocheton" ECA 146	107.00		110.00		107.30	
3564	Refuge Râpes des Tannes Crebelley - ECA no 709	2'824.00		1'110.00		549.25	
3564.312.30	Consommation d'électricité			150.00			
3564.314.00	Refuge Râpes des Tannes, frais d'entretien	2'327.40		500.00			
3564.318.60	Assurances / Râpes des Tannes	496.60		460.00		459.25	
3564.322.30	Intérêts passifs					90.00	
357	Cabanon garde-port En Chau Rossat - ECA no 514	46.00		40.00		35.60	
357.318.60	Assurances	46.00		40.00		35.60	
358	Couvert-filtre Biogaz Les Grangettes - ECA no 656	79.05		100.00		100.10	
358.318.60	Assurances	79.05		100.00		100.10	
359	Stand de tir intercommunal de la Barmaz	1'191.10		710.00		644.25	
359.314.00	Stand de tir, frais d'entretien	1'191.10		710.00		644.25	

Comptes par ordre administratif

Rubrique	Titre	Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
4	TRAVAUX PUBLICS, ENVIRONNEMENT, URBANISME	2'667'009.44	1'875'972.80	1'389'005.45	517'600.00	1'870'248.29	547'544.82
42	Service de l'urbanisme	140'207.68	28'493.80	128'726.45	18'000.00	139'065.90	9'250.80
42.300.30	Commission des constructions - vacations	440.00		2'500.00		480.00	
42.301.10	Salaires	86'324.00		86'229.00		79'135.30	
42.303.00	Charges AVS-AC	8'217.00		8'166.00		6'805.00	
42.304.00	Caisse de pension (LPP)	4'716.55		5'580.00		3'930.00	
42.305.00	Assurances maladie et accident	4'377.00		2'000.00		5'154.00	
42.310.20	Frais d'enquête (annonces, etc.)	4'832.55		6'500.00		4'874.90	
42.318.50	Honoraires - bureau technique	28'803.13		15'000.00		17'864.70	
42.322.30	Intérêts passifs	638.00		892.00		822.00	
42.331.00	Amortissement PGA	1'859.45		1'859.45		20'000.00	
42.431.30	Permis de construire et d'habiter		24'884.40		15'000.00		57'15.60
42.436.00	Remboursements de tiers		240.00				397.00
42.436.20	Rbt annonces presse permis construire		3'369.40		3'000.00		3'138.20
43	Routes, voirie	857'310.34	513'654.70	375'946.00		937'979.94	
43.301.10	Salaires	83'999.55		85'000.00		74'105.50	
43.303.00	Charges AVS-AC	7'513.95		8'050.00		6'373.00	
43.304.00	Caisse de pension (LPP)	4'590.00		5'000.00		3'679.00	
43.305.00	Assurances maladie et accident	4'292.60		5'000.00		4'829.00	
43.311.10	Achat de matériel, machines et véhicules	9'719.03		10'000.00		12'077.88	
43.312.40	Carburant	8'764.40		6'500.00		5'551.45	
43.314.20	Entretien courant - routes	63'247.13		100'000.00		98'126.55	
43.314.22	Déneigement	313.30		2'000.00		1'803.35	
43.315.50	Entretien matériel et véhicules	9'251.85		12'000.00		13'355.70	
43.318.20	Frais téléphones	276.60		500.00		1'014.20	
43.318.60	Assurances véhicules	8'464.30		8'000.00		7'984.80	
43.322.30	Intérêts passifs	12'822.93		21'696.00		16'561.41	
43.331.10	Amortissement obligatoire - RC 780 Les Fourches	81'000.00		81'000.00		81'000.00	
43.331.20	Amortissement réfection des dessertes agricoles	27'200.00		27'200.00		27'200.00	
43.331.30	Amortissement pont de la Califormie (Pr. No 01-2021)	4'000.00		4'000.00		4'000.00	
43.332.00	Amortissement complémentaire	512'854.70				580'318.10	
43.332.10	Amortissement supplémentaire - Les Fourches	19'000.00					
43.436.00	Remboursements de tiers		800.00				
43.480.40	Prélèvement sur fonds de réserve		512'854.70				
44	Parcs, promenades, cimetières	56'253.40	200.00	63'630.00	300.00	66'768.44	218.45
44.301.10	Salaires	36'789.00		39'445.00		44'798.00	

Comptes par ordre administratif

Rubrique	Titre	Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
44	Parcs, promenades, cimetières	56'253.40	200.00	63'630.00	300.00	66'768.44	218.45
44.303.00	Charges AVS-AC	3'789.00		3'735.00		3'852.00	
44.304.00	Caisse de pension (LPP)	2'012.00		3'000.00		2'227.00	
44.305.00	Assurances maladie et accident	1'862.00		2'400.00		2'918.00	
44.311.10	Achat de matériel, machines, véhicules	495.85		2'500.00		168.00	
44.312.30	Consommation d'électricité	799.90		1'500.00		117.00	
44.313.40	Autres fournitures et marchandises	7'042.65		5'000.00		5'161.44	
44.314.50	Entretien courant - parcs et cimetières	3'147.35		4'000.00		3'910.65	
44.315.50	Entretien matériel, machines et véhicules	315.65		2'000.00		3'616.35	
44.318.60	Assurances			50.00			
44.436.00	Participations de tiers		200.00		300.00		218.45
45	Ordures ménagères et déchetterie	241'634.00	210'867.19	273'630.00	197'800.00	243'132.46	200'237.42
45.301.10	Salaires	47'401.00		51'000.00		45'762.00	
45.303.00	Charges AVS-AC	4'237.00		4'830.00		3'935.00	
45.304.00	Caisse de pension (LPP)	2'590.00		3'000.00		2'276.00	
45.305.00	Assurances maladie et accident	2'403.00		2'400.00		2'980.00	
45.311.40	Achat de matériel d'exploitation	300.98		3'000.00		872.80	
45.313.50	Achat de sacs destinés à la vente	25.00		2'600.00		2'596.50	
45.313.51	Achat clés déchetterie (destiné à la vente)			1'000.00			
45.314.10	Entretien courant - déchetterie	2'930.03		2'500.00		1'617.04	
45.318.00	Prestations de services	2'806.98		2'600.00		2'514.72	
45.318.60	Assurances			1'000.00		911.35	
45.318.81	Enlèvement ordures ménagères	40'939.47		58'000.00		43'656.29	
45.318.82	Enlèvement organique	11'004.21		8'000.00		8'048.67	
45.318.83	Enlèvement papier	14'993.33		21'500.00		21'294.80	
45.318.84	Enlèvement verre	4'716.32		5'000.00		4'383.86	
45.318.85	Enlèvement ferraille	1'125.00		2'000.00		1'125.02	
45.318.86	Enlèvement objets encombrants	15'889.10		19'000.00		14'954.10	
45.318.87	Enlèvement Gastro-vert	19'757.99		20'000.00		19'307.05	
45.318.91	Traitement ordures ménagères	34'407.12		29'000.00		34'536.15	
45.318.92	Traitement organique	15'114.68		13'000.00		15'678.63	
45.318.94	Traitement verre	1'811.10		2'500.00			
45.318.95	Traitement déchets spéciaux			2'000.00			
45.318.96	Traitement objets encombrants	19'024.62		16'000.00		16'419.63	
45.319.00	TVA, correction impôt préalable	157.07		2'500.00		192.85	
45.330.00	Défalcations, pertes sur débiteurs, factures annulées			1'200.00		70.00	

Comptes par ordre administratif

Rubrique	Titre	Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
45	Ordures ménagères et déchetterie	241'634.00	210'867.19	273'630.00	197'800.00	243'132.46	200'237.42
45.434.20	Taxe forfaitaire annuelle (Frs 100 --dès 2025)		82'537.05		82'000.00		81'870.55
45.434.21	Taxes d'élimination des ordures industrielles (poids effectif)		49'361.45		47'500.00		47'733.00
45.434.22	Rétrocession de la taxe au sac du concept régional		44'037.05		46'000.00		41'245.78
45.434.23	Taxe forfaitaire entreprise		7'600.00		7'600.00		7'600.00
45.434.24	GastroVert, facturation aux entreprises		8'025.00		7'000.00		8'111.00
45.434.25	Rétrocession SATOM (Note de crédit)		12'317.90				
45.435.41	Vente de sacs		1'165.59		500.00		267.41
45.435.43	Vente papier		884.04		250.00		
45.435.44	Vente verre		3'706.55		3'500.00		3'906.08
45.435.45	Vente ferraille		737.55		1'000.00		715.37
45.435.47	Vente de PET		495.01		750.00		522.23
45.435.90	Ventes de clés de déchetterie				1'500.00		100.00
45.436.00	Participations de tiers				200.00		8'166.00
46	Egouts, épuration	1'002'403.14	793'548.34	290'488.00	115'000.00	309'821.68	150'019.30
46.301.10	Salaires	9876.00		8'000.00		10'495.00	
46.303.00	Charges AVS-AC	883.00		758.00		903.00	
46.304.00	Caisse de pension (LPP)	539.00		1'000.00		524.00	
46.305.00	Assurances maladie et accident	498.00		650.00		683.00	
46.312.30	Consommation d'électricité	32'876.76		25'375.00		22'907.48	
46.314.00	Taxe unique de raccordement EU/EC, remboursement					5'036.30	
46.314.40	Entretien courant - canalisations/collecteurs	33'878.71		30'000.00		29'574.15	
46.318.50	Honoraires, frais d'études			5'000.00			
46.319.10	TVA, correction impôt préalable			5'000.00		977.76	
46.322.30	Intérêts passifs	33'922.00		31'705.00		30'778.00	
46.331.10	Amort. obligatoire - Réseau EU Les Fourches (préavis 7-2008)	50'000.00		50'000.00		50'000.00	
46.331.30	Amortissement mise en séparatif EC / EU (Battoir/Saviez) P. 03-2020	18'000.00		18'000.00		18'000.00	
46.332.00	Amortissement supplémentaire	597'591.33					
46.352.60	Part EPUDEHL (Epuration des eaux du Haut-Lac)	121'884.04		115'000.00		139'942.99	
46.381.10	Attribution au fonds affecté	102'454.30					
46.434.10	Taxe unique de raccordement EU/EC		19'805.30		10'000.00		2'665.90
46.434.11	Taxe unique de raccordement EU/EC - Les Fourches		82'649.00		20'000.00		1'550.50
46.434.20	Taxes annuelles d'épuration		93'502.71		85'000.00		145'802.90
46.480.00	Prélèvement fonds réserve		597'591.33				
47	Cours d'eau, rives et ports	369'200.88	329'208.77	256'585.00	186'500.00	173'479.87	187'818.85
47.301.10	Salaires	81'604.00		69'290.00		68'551.00	

Comptes par ordre administratif

Rubrique	Titre	Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
47	Cours d'eau, rives et ports	369'200.88	329'208.77	256'585.00	186'500.00	173'479.87	187'818.85
47.303.00	Charges AVS-AC	8'295.00		6'562.00		5'895.00	
47.304.00	Caisse de pension (LPP)	4'457.00		2'861.00		3'406.00	
47.305.00	Assurances maladie et accident	4'134.00		2'850.00		4'466.00	
47.306.90	Remboursement de frais	2'400.00		2'400.00		2'400.00	
47.311.00	Achat de matériel, machines, véhicules			2'500.00		20.00	
47.312.30	Consommation d'électricité	5'132.02		4'500.00		4'482.45	
47.314.70	Entretien courant général	852.28		1'000.00		959.68	
47.314.71	Entretien courant - Vieux-Rhône	17'823.63		20'000.00		7'218.41	
47.314.72	Entretien courant - Grand-Canal	18'260.06		17'000.00		4'031.02	
47.314.73	Entretien courant - Canal du Haut-Lac	41'154.13		36'000.00		30'519.88	
47.314.74	Entretien courant - Eau Froide	5'360.75		2'500.00		977.00	
47.314.75	Entretien courant - Canal de Praz-Riond	1'150.80		2'000.00			
47.314.76	Entretien courant - Canal du Bey	2'983.55		32'560.00		2'023.00	
47.314.77	Participation communale "3ème correction du Rhône"	4'046.00		20'000.00			
47.315.50	Entretien matériel et véhicules	2'646.75		1'000.00		342.98	
47.318.00	Honoraires et prestations de service			6'000.00		3'245.95	
47.318.60	Assurances	114.60		150.00		109.70	
47.319.10	TVA, correction impôt préalable	772.46		500.00			
47.322.30	Intérêts passifs	6'366.00		5'912.00		5'421.00	
47.331.30	Amortissement obligatoire (Grand-Canal/Pra Riond/Haut-Lac)	16'000.00		16'000.00		26'000.00	
47.332.00	Amortissement complémentaire	141'400.00					
47.365.00	Rétrocession taxe amarrage "Droit de boucle"(Grand-Canal)	4'247.85		5'000.00		3'410.80	
47.423.20	Locations visiteurs		16'831.22		15'000.00		14'835.65
47.423.21	Locations Vieux-Rhône		107'804.15		110'000.00		109'394.65
47.423.22	Locations Grand-Canal		19'993.00		19'500.00		19'361.60
47.423.33	Locations Eau Froide		7'725.30		8'000.00		7'830.20
47.427.20	Taxe d'amarrage "Droit de boucle" (Grand-Canal)		5'678.65		5'000.00		7'613.65
47.436.00	Remboursement de tiers		355.00		4'000.00		385.00
47.451.00	Subvention du Canton		29'421.45		25'000.00		28'398.10
47.480.00	Prélèvement fonds réserve		141'400.00				

Comptes par ordre administratif

Rubrique	Titre	Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
5	INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES	584'582.70		607'511.75		540'469.15	
50	Autorités scolaires	568'091.55		422'725.40		524'204.25	
50.352.20	Part à des charges d'enseignement ASPIHL			15'037.00			
50.352.21	Part bâtiments scolaires ASPIHL			407'688.40			
50.352.23	ASPIHL, comptes annuels, dès année 2022	568'091.55				524'204.25	
52	Enseignement primaire et secondaire	8'710.00		126'175.45		5'500.85	
52.301.10	Salaires, frais de surveillance	3'407.00		3'400.00		3'276.85	
52.303.10	Charges AVS-AC	305.00		322.00		282.00	
52.318.80	Frais de transport	4'998.00		5'000.00		1'942.00	
52.352.20	Participation ASPIHL			117'453.45			
54	Orientation professionnelle	1'321.35		1'231.00		1'007.00	
54.352.20	Part au coût office d'orientation	1'321.35		1'231.00		1'007.00	
56	Service médical et dentaire			19'989.40			
56.352.20	Part. versée pour soins dentaires			19'989.40			
57	Camps scolaires et colonies			26'390.50			
571	Camps scolaires et colonies secondaire			26'390.50			
571.352.20	Camps scolaires établ. Secondaires			26'390.50			
58	Temples et cultes	6'459.80		11'000.00		9'757.05	
58.312.30	Consommation d'électricité			1'000.00		1'532.00	
58.312.40	Combustibles (gaz, mazout)			3'000.00		1'833.10	
58.314.10	Entretien courant - église			3'500.00		3'603.00	
58.318.00	Honoraires et prestations de service			2'500.00		2'788.95	
58.352.20	Participation autres paroisses	2'851.25		1'000.00			
58.365.90	Aides et subventions						

Comptes par ordre administratif

Rubrique	Titre	Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
6	SECURITE PUBLIQUE	292'658.30	55'121.81	286'358.00	55'300.00	277'571.50	54'850.65
61	Corps de police	150'748.15	39'081.81	158'081.00	45'000.00	138'499.65	40'234.65
61.301.10	Salaires	10'769.00		14'000.00		13'736.00	
61.303.00	Charges AVS-AC	963.00		1'326.00		1'181.00	
61.304.00	Caisse de pension (LPP)	590.00		800.00		679.00	
61.305.00	Assurances maladie et accident	545.00		600.00		893.00	
61.306.00	Remboursement de frais (déplacement, etc.)	1'344.00				1'008.00	
61.311.10	Achat de matériel, machines	7'204.75		5'000.00		3'203.60	
61.314.30	Entretien de la signalisation routière	9'180.15		10'000.00		2'285.05	
61.318.20	Frais de téléphone (Connection)	56.25					
61.319.30	Cotisations (AVCD)	150.00		150.00		150.00	
61.351.10	Part. à des charges cantonales, réforme policière	119'942.00		126'205.00		115'357.00	
61.351.11	Part. à des charges cantonales, réforme policière, solde année précédente	4.00				7.00	
61.436.00	Participations de tiers		491.80				
61.437.00	Amendes		38'590.01		45'000.00		40'234.65
62	Contrôle des habitants	59'845.30	16'040.00	34'029.00	10'300.00	60'290.60	14'616.00
62.301.10	Salaires	42'743.00		22'498.00		43'096.65	
62.303.00	Charges AVS-AC	3'821.00		2'131.00		3'706.00	
62.304.00	Caisse de pension (LPP)	2'335.00				2'141.00	
62.305.00	Assurances maladie et accident	2'163.00		1'100.00		2'809.00	
62.310.10	Imprimés et fournitures de bureau	1'132.15		1'200.00			
62.310.20	SPOP - cartes d'identités	1'089.15		1'500.00		1'323.45	
62.310.21	SPOP - permis étrangers	6'462.00		5'000.00		7'114.50	
62.311.10	Achats de mobilier, machines			500.00			
62.319.30	Cotisations	100.00		100.00		100.00	
62.431.10	Emoluments - cartes d'identités		2'642.00		2'500.00		2'354.00
62.431.20	Emoluments - permis des étrangers		8'289.00		6'500.00		9'447.00
62.431.21	Emoluments - divers		2'709.00		1'000.00		1'615.00
62.436.10	Emoluments - Naturalisation		2'400.00		300.00		1'200.00
65	Service de défense incendie et de secours (SDIS)	61'474.95		72'691.00		59'857.30	
65.301.10	Salaires	1'853.00		3'500.00		3'676.00	
65.303.00	Charges AVS-AC	165.00		331.00		316.00	
65.305.00	Assurances maladie et accident	93.00		150.00		239.00	
65.316.10	Location caserne SDIS	21'831.90		25'110.00		24'811.10	
65.317.00	Receptions et manifestations	157.20		200.00		200.00	

Comptes par ordre administratif

Rubrique	Titre	Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
65	Service de défense incendie et de secours (SDIS)	61'474.95		72'691.00		59'857.30	
65.318.00	Honoraires et prestations de service			3'000.00			
65.352.10	SDIS Haut-Lac	36'194.85		39'400.00		29'329.30	
65.365.10	Aides et subventions (JSP)	1'180.00		1'000.00		1'285.90	
66	Protection civile (PCi)	20'589.90		21'557.00		18'923.95	
66.352.10	Participation ORPCi	20'589.90		21'557.00		18'923.95	

Comptes par ordre administratif

Rubrique	Titre	Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
7	AFFAIRES SOCIALES	899782.52	115.60	940'072.00		975'728.12	
71	Service social						
71.351.50	FAJE - Contribution socle par habitant	274'227.92		285'534.00		237'465.32	
71.352.20	RAS - Régionalisation de l'action sociale	5'900.00		5'845.00		5'845.00	
71.365.50	AJE - Réseau accueil de jour des enfants du Chablais	2'054.14		2'340.00		1'696.30	
71.365.52	Aides et dons	260'900.78		272'349.00		226'118.52	
		5'373.00		5'000.00		3'805.50	
72	Prévoyance sociale cantonale	625'326.60	115.60	652'538.00		738'203.60	
72.351.50	Facture sociale	625'326.60		652'538.00		737'847.00	
72.351.51	Facture sociale - décompte année précédente					356.60	
72.451.51	Facture sociale - décompte année précédente		115.60				
73	Santé publique	228.00		2'000.00		59.20	
73.365.50	Aides et dons	228.00		2'000.00		59.20	

Comptes par ordre administratif

Rubrique	Titre	Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
8	SERVICES INDUSTRIELS						
81	Service des eaux						
81.301.10	Salaires	388'793.25	278'446.90	329'926.00	263'200.00	366'936.73	291'479.70
81.303.00	Charges AVS-AC	22'166.00		20'000.00		21'737.00	
81.304.00	Caisse de pension (LPP)	1'979.00		1'894.00		1'869.00	
81.305.00	Assurances maladie et accident	1'207.00		1'050.00		1'083.05	
81.311.00	Achat de matériel, machines, véhicules	1'120.00		1'000.00		1'414.00	
81.311.40	Achat de matériel, machines, véhicules			1'500.00		171.80	
81.312.10	Achat de compteurs	3'827.27		3'000.00		2'791.31	
81.312.10	Achat d'eau	203'292.94		205'000.00		205'817.00	
81.314.00	Taxe unique de raccordement (eau potable) remboursement					3'597.40	
81.314.40	Entretien courant - réseau, bornes hydrantes	18'866.13		20'000.00		61'697.17	
81.318.50	Honoraires, frais d'études	396.01		5'000.00			
81.319.00	TVA, correction impôt préalable			4'000.00			
81.322.30	Intérêts passifs	9'463.00		9'282.00		8'559.00	
81.331.10	Amort. obligatoire - Réseau EP Les Fourches (préavis 7-2008)	52'000.00		52'000.00		52'000.00	
81.331.11	Amort. obl. - Réseau EP Village-La Rossat-L'Aulagniez (préavis 1-2011)			6'200.00		6'200.00	
81.381.40	Attribution au fonds affecté	74'475.90					
81.427.30	Locations de compteurs		7'999.85		8'200.00		8'390.00
81.434.10	Taxe unique de raccordement (eau potable)		74'475.90		20'000.00		3'011.70
81.435.10	Ventes d'eau		195'737.15		235'000.00		280'078.00
81.439.00	Recettes diverses		234.00				
82	Service électrique	19'952.45	48'627.10	48'387.80	61'350.00	472'014.80	266'528.20
82.301.10	Salaires			601.00		862.00	
82.303.00	Charges AVS-AC			57.00		76.65	
82.304.00	Caisse de pension (LPP)			54.80			
82.305.00	Assurances maladie et accident			100.00		58.10	
82.312.30	Electricité éclairage public			13'500.00		12'452.15	
82.314.00	Candélabres	10'192.30		15'000.00		4'361.10	
82.314.20	Entretien courant - éclairage public	9'760.15		6'000.00		9'973.75	
82.314.31	Extensions, améliorations			2'000.00			
82.322.30	Intérêts passifs			7'145.00		5'043.00	
82.331.10	Amort. obligatoire - Eclairage public Les Fourches (préavis 7-2008)			3'630.00		3'630.00	
82.331.11	Amort. obligatoire - Eclairage public Village-La Rossat-L'Aulagniez (préavis 1-2011)			300.00		300.00	
82.332.00	Amortissement complémentaire					435'258.05	

Comptes par ordre administratif

Rubrique	Titre	Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
82	Service électrique	19'952.45	48'627.10	48'387.80	61'350.00	472'014.80	266'528.20
82.411.20	Concession Romande Energie (taxe usage so)		48'627.10		61'350.00		61'359.30
82.436.00	Remboursement de tiers						4'361.10
82.480.00	Prélèvement fonds réserve						200'807.80

Comptes par ordre administratif

Rubrique	Titre	Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
Total charges		7'512'002.15		5'759'355.60		6'838'447.17	
Total revenus			7'528'382.55		5'715'603.00		6'853'097.19
Excédent charges				43'752.60			
Excédent revenus			16'380.40				14'650.02

Rubrique	Titre	Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
		dépenses	recettes	dépenses	recettes	dépenses	recettes
2	FINANCES						
3	DOMAINES ET BATIMENTS	31'580.10	31'580.10	126'251.40	126'251.40	126'251.40	126'251.40
4	TRAVAUX PUBLICS, ENVIRONNEMENT, URBANISME	1'785'054.50	1'785'054.50	1'556'740.00	594'543.00	1'577'668.04	1'577'668.04
8	SERVICES INDUSTRIELS			20'369.00		20'369.00	20'369.00

Total dépenses

1'816'634.60

1'556'740.00

1'724'288.44

Total recettes

1'816'634.60

594'543.00

1'724'288.44

Excédent dépenses

962'197.00

Excédent recettes

Investissement par ordre administratif

Rubrique	Titre	Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
		dépenses	recettes	dépenses	recettes	dépenses	recettes
2	FINANCES						
22	Service financier						
22.509.00	Achat de titres						
22.690.00	Report au bilan, augmentation des investissements						
23	Amortissements, réserves						
23.501.00	Les Fourches, travaux à ventiler						
23.590.00	Report au bilan, investissements						

Investissement par ordre administratif

Rubrique	Titre	Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
		dépenses	recettes	dépenses	recettes	dépenses	recettes
3	DOMAINES ET BATIMENTS	31'580.10	31'580.10	126'251.40	126'251.40	126'251.40	126'251.40
31	Terrains						
31.501	Syndicat AF des Fourches						
31.501.00	Syndicat AF des Fourches						
31.590	Report au bilan, diminution des investissements						
31.619	Participation de tiers "Les Fourches"						
31.619.00	Participation de tiers "Les Fourches"						
31.690	Terrains, vente						
31.690.00	Syndicat AF des Fourches / Investissements						
34	Bâtiments du patrimoine financier	31'580.10	31'580.10	126'251.40	126'251.40	126'251.40	126'251.40
343	Bâtiment avec logements protégés et abri PC	31'580.10	31'580.10	109'909.40	109'909.40	16'342.00	16'342.00
343.501.00	Parcelle no 69 Avant-projet d'un bâtiment avec logements protégés et abri PC	31'580.10					
343.690.00	Report des investissements		31'580.10				
35	Bâtiments du patrimoine administratif			126'251.40	126'251.40		
351	Le Collège - ECA nos 18-33						
351.501.00	Libre						
351.503.00	Le Collège, rénovation (Préavis no 02-2019)						
351.590.00	Report au bilan, diminution des investissements						
351.619.00	Participation de tiers, Le Collège						
351.690.00	Report au bilan, augmentation						
353	Eglise - ECA no 96			126'251.40	126'251.40		
353.501.00	Réfection parvis de l'Eglise (Préavis no 04-2022)			109'909.40			
353.590.00	Report au bilan, diminution des investissements			16'342.00			
353.651.00	Direction générale des immeubles et du patrimoine						
353.690.00	Parvis de l'Eglise, investissements						
354	Salle du Cotterd - ECA no 110						
354.503.00	Rénovation et transformation "Stand de tir" préavis 02 - 2015 / Devis Frs 300'000.--						
354.690.00	Salle "Le Cotterd" Investissements						
356	Crebelley						
3564	Refuge Râpes des Tannes Crebelley - ECA no 709						
3564.503.00	Refuge Râpes des Tannes (Préavis no 2025)						

Investissement par ordre administratif

Rubrique	Titre	Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
		dépenses	recettes	dépenses	recettes	dépenses	recettes
4	TRAVAUX PUBLICS, ENVIRONNEMENT, URBANISME	1'785'054.50	1'785'054.50	1'556'740.00	594'543.00	1'577'668.04	1'577'668.04
42	Service de l'urbanisme						
42.501.00	PGA et Plan partiel d'affectation en Brassey (Préavis no 06-2021)						
42.590.00	Report au bilan, diminution des investissements						
42.662.00	Participation régionale aux travaux d'aménagement/PGA						
42.690.00	Report au bilan, augmentation						
43	Routes, voirie	1'263'599.40	1'263'599.40	1'156'740.00	354'543.00	1'563'845.50	1'563'845.50
43.501.10	RC 780 (yc giratoire) - Les Fourches préavis 07-2008						
43.501.20	H 144 Participation des Communes						
43.501.30	Routes, entretien important et réfection						
43.501.40	Réfection des dessertes agricoles (Préavis no 05-2018)	674'044.00		862'740.00		911'312.00	
43.501.41	Réfection Pont de la Califormie (AF étape no 2) (Préavis no 01-2021)	453'894.45		294'000.00		10'694.45	
43.501.42	Réfection des dessertes agricoles, 3ème étape (Préavis no 06-2024)	22'806.25				2'839.05	
43.501.43	Réfection du revêtement du parking du Battoir (Préavis no 01-2023)	112'854.70					
43.501.44	Compte non attribué						
43.506.00	Routes, achat de véhicules						
43.590.00	Report au bilan, diminution des investissements					639'000.00	
43.619.10	Participation de tiers au giratoire - Les Fourches						
43.619.20	Participation de tiers à la RC 780 - Les Fourches, préavis 07-2008						
43.619.30	Participation au coût du giratoire "Pré de la Croix" et RC 726						
43.619.40	Participation à la réfection des dessertes agricoles				214'543.00	639'000.00	
43.619.50	Participation à la réfection du Pont de la Califormie				140'000.00		
43.690.00	Routes, investissements		1'263'599.40				924'845.50
46	Egouts, épuration						
46.501.00	Plan général d'évacuation des eaux (PGEE) Noville						
46.501.10	Réseau EU - Les Fourches préavis 07-2008						
46.501.11	Réseau EU - La Rossat-L'Aulagniez préavis 01-2011						
46.501.12	Collecteurs "En Novalette", préavis no 03-2020						
46.590.00	Egouts et épuration, Subvention fédérale PGEE						
46.619.10	Participations de tiers - Les Fourches						
46.661.00	Participation, subvention de tiers						
46.690.00	Réseau EU - investissements						

Investissement par ordre administratif

Rubrique	Titre	Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
		dépenses	recettes	dépenses	recettes	dépenses	recettes
47	Cours d'eau, rives et ports	521'455.10	521'455.10	400'000.00	240'000.00	13'822.54	13'822.54
47.501.10	Canal du Haut lac (Préavis no 06-2018)					2'051.54	
47.501.20	Canal de Pra-Riond (Préavis no 03-2014)						
47.501.30	Canal du Bey, sécurisation et la réhabilitation (Préavis no 04-2023)	325'542.05		400'000.00		11'771.00	
47.590.00	Report au bilan, subvention DGE	195'913.05					
47.661.00	Canal du Bey - sécurisation et la réhabilitation, subvention Cantonale		195'913.05		240'000.00		
47.690.00	Report au bilan, investissement / Haut-Lac / Pra Riond / Bey		325'542.05				13'822.54

Investissement par ordre administratif

Rubrique	Titre	Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
		dépenses	recettes	dépenses	recettes	dépenses	recettes
8	SERVICES INDUSTRIELS					20'369.00	20'369.00
81	Service des eaux					20'369.00	20'369.00
81.504.10	Réseau EPot - Les Fourches préavis 07-2008						
81.504.11	Réseau EPot - La Rossat-L'Aulagniez préavis 01-2011						
81.590.00	Report au bilan, subvention ECA					20'369.00	
81.619.11	Part. EPUDEHL conduites La Rossat (préavis 01-2011						
81.661.00	Subvention - Les Fourches						
81.661.01	Subvention extension-bouclage AF Les Fourches						
81.669.00	Subvention, mise en séparatif EC et EU (Battoir/Saviez) Préavis no 03-2020						20'369.00
81.690.00	Réseau eau potable, investissement						
82	Service électrique						
82.504.10	Eclairage public - Les Fourches (préavis 7-2008)						
82.504.11	Eclairage public Village-La Rossat-L'Aulagniez (préavis 1-2011)						
82.504.12	Eclairage public - extension - amélioration (Préavis no 05-2021)						
82.690.00	Service électrique, investissement						

Rubrique	Titre	Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
		dépenses	recettes	dépenses	recettes	dépenses	recettes
<i>Total dépenses</i>		1'816'634.60		1'556'740.00		1'724'288.44	
<i>Total recettes</i>			1'816'634.60		594'543.00		1'724'288.44
<i>Excédent dépenses</i>				962'197.00			
<i>Excédent recettes</i>							

Bilans comparés

Rubrique	Titre	Comptes 2024		Comptes 2023	
		actifs	passifs	actifs	passifs
9	BILAN	11'411'952.99	11'395'572.59	13'084'701.91	13'084'701.91
91	ACTIF	11'411'952.99		13'084'701.91	
910	DISPONIBILITES	4'054'701.57		5'618'563.37	
9100	Caisse	14'164.80		12'612.95	
9100.0	Caisse	9'677.60		6'388.25	
9100.1	Caisse "sacs poubelle"	1'184.00		884.00	
9100.2	Caisse Conseil Communal	601.90		355.40	
9100.3	Caisse "Contrôle des habitants"	1'111.30		3'545.30	
9100.4	Caisse "Clés"	1'590.00		1'440.00	
9101	Compte de chèque postaux	574'278.06		2'189'104.02	
9101.0	CCP 18-2401-8	574'278.06		2'189'104.02	
9102	Banques	3'466'258.71		3'416'846.40	
9102.0	BCV S 0810.36.20	346'394.43		314'912.14	
9102.1	Raiffeisen 29169.22	303'249.24		297'868.99	
9102.3	Raiffeisen Fonds spéciaux 2549 4695 3	502'809.08		497'954.03	
9102.4	Raiffeisen Aigle, CH 84 8080 8007 8318 4038 1	8'521.09		8'593.09	
9102.5	Raiffeisen, épargne entreprises 90 CH 06 8080 8003 0041 8786 9	506'294.92		502'322.39	
9102.6	Raiffeisen, épargne entreprises 31 CH 58 8080 8001 7492 1752 0	503'458.70		501'286.46	
9102.7	BCV E 5542.35.77 Rubrique "Les Fourches"	1'295'531.25		1'293'909.30	
911	DEBITEURS	2'833'476.96		2'910'845.42	
9111	Comptes-courants débiteurs	6'327.00		6'603.70	
9111.0	Débiteurs	6'327.00		6'603.70	
9112	Impôts à encaisser	875'820.31		1'018'731.75	
9112.0	Impôts à encaisser	875'820.31		1'018'731.75	
9115	Débiteurs	1'612'182.80		1'478'509.97	
9115	Autres débiteurs	1'560'659.30		1'426'161.55	
9115.1	Débitur TVA	14'371.90		16'518.40	
9115.10	AFC - Impôt anticipé à recevoir	37'151.60		35'830.02	
9119	Autres créances	339'146.85		407'000.00	
9119.0	Avance au Groupement Forestier	307'000.00		407'000.00	
9119.26	Planification énergétique du Haut-Lac, à répartir	32'146.85			
912	PLACEMENTS PATRIMOINE FINANC.	397'230.00		396'030.00	

Bilans comparés

Rubrique	Titre	Comptes 2024		Comptes 2023	
		actifs	passifs	actifs	passifs
912	PLACEMENTS PATRIMOINE FINANC.	397'230.00		396'030.00	
9120	Titres & placements	36'095.00		34'895.00	
9120.0	Titres et placements	7'495.00		6'295.00	
9120.1	Parts sociales "Raiffeisen"	1'200.00		1'200.00	
9120.2	Actions Romande Energie	27'400.00		27'400.00	
9123	Terrains & bâtiments	361'135.00		361'135.00	
9123.0	Terrains et bâtiments	361'135.00		361'135.00	
913	ACTIFS TRANSITOIRES	407'825.43		344'447.11	
9139	Actifs transitoires	407'825.43		344'447.11	
9139.0	Actifs transitoires	407'825.43		344'447.11	
914	PATRIMOINE ADMINISTRATIF	3'718'718.03		3'814'815.01	
9141	Ouvrages génie civil	3'418'716.03		3'514'813.01	
9141.10	PGA préavis 03-2012 Etude CHF 100'000.-- et 06-2021 de CHF 70'000.--			1'859.45	
9141.12	Plan partiel d'affectation "En Brassey" Préavis no 06 - 2021	336'75.00		336'75.00	
9141.14	Projet abri PC, parcelle no 69, préavis no ?	31'580.10			
9141.20	Mise en séparatif EC et EU (Battoir/Saviez) Préavis no 03-2020	536'882.79		1'152'474.12	
9141.3	Ouvrage à amortir "Les Fourches"			100'000.00	
9141.30	Réseau EU - Les Fourches - La Rossat	684'183.01		734'183.01	
9141.31	Réseau d'eau - Les Fourches	474'328.66		526'328.66	
9141.5	Ouvrage à amortir "Canal du Haut Lac" (Préavis no 06 - 2018)	160'696.57		165'696.57	
9141.51	Ouvrage à amortir "Canal de Pra-Riond" Préavis 03-2014	165'611.40		176'611.40	
9141.52	Ouvrage à amortir "Réhabilitation du collecteur du Bey " Préavis no 04-2023			11'771.00	
9141.80	Réfection des dessertes agricoles communales (Préavis no 05 - 2018)	804'434.10		557'590.10	
9141.81	Réfection des dessertes agricoles communales, étape no 3 (Préavis no 06-2024)	25'645.30		2'839.05	
9141.9	Réfection pont de la Califormie (AF étape no 2) (Préavis no 01-2021)	501'679.10		51'784.65	
9143	Bâtiments & constructions	1.00		1.00	
9143.0	Bâtiments administratifs	1.00		1.00	
9145	Forêts	300'000.00		300'000.00	
9145.0	Forêts	300'000.00		300'000.00	
9146	Mobilier, machines	1.00		1.00	

Bilans comparés

Rubrique	Titre	Comptes 2024		Comptes 2023	
		actifs	passifs	actifs	passifs
9146	Mobilier, machines				
9146.0	Mobilier, machines, véhicules	1.00		1.00	
		1.00		1.00	
915	PRETS ET CAPITAUX DE DOTATIONS				
9153	Titres & papiers-valeurs				
9153.0	Titres et papiers valeur	1.00		1.00	
		1.00		1.00	
92	PASSIF				
		11'395'572.59		13'084'701.91	
920	ENGAGEMENTS COURANTS				
		143'135.91		286'509.67	
9200	Créanciers				
9200.0	Créanciers	122'330.91		266'854.67	
		64'682.41		231'328.07	
9200.1	Créancier TVA	24'646.95		26'572.35	
9200.2	ASPIHL, solde à payer sur exercice échu	33'001.55		8'954.25	
9209	AUTRES ENGAGEMENTS COURANTS				
9209.02	Dépôts clés déchetterie	20'805.00		19'655.00	
		20'805.00		19'655.00	
922	EMPRUNTS MOYEN & LONG TERME				
		6'223'250.00		6'973'250.00	
9221	Emprunt par obligation simple				
9221.1	CPEV 202233.1 Epuraton Crebelley	6'223'250.00		6'973'250.00	
		1'000'000.00		1'000'000.00	
9221.2	CPEV 202100.1	1'000'000.00		1'000'000.00	
9221.3	B.C.V. Epuration	1'223'250.00		1'223'250.00	
9221.52	B.C.V. Les Fourches			750'000.00	
9221.8	B.C.V. Epuration	3'000'000.00		3'000'000.00	
		466'492.28		548'269.87	
925	PASSIFS TRANSITOIRES				
		466'492.28		548'269.87	
9259	Passifs transitoires				
9259.0	Passifs transitoires	466'492.28		548'269.87	
		4'248'456.67		4'962'434.64	
928	FONDS DE RESERVE				
		1'812'472.85		1'667'412.79	
9280	Fonds rés. recettes affectées				
9280.0	Réserve épuration	272'017.97		169'563.67	
9280.16	Réserve tourisme	174'165.11		206'035.25	
9280.3	Fonds de réserve "Les Fourches" Saviez-Mouniaz Equipements	1'275'000.00		1'275'000.00	
9280.6	Réserve Service des Eaux	84'475.90		10'000.00	
9280.9	Fonds culturel	6'813.87		6'813.87	
		2'435'983.82		3'295'021.85	
9282	Fonds de réserve				

Bilans comparés

Rubrique	Titre	Comptes 2024		Comptes 2023	
		actifs	passifs	actifs	passifs
9282	Fonds de réserve		2'435'983.82		3'295'021.85
9282.0	Fonds forestier		33'926.00		33'926.00
9282.1	Réserve pour débiteurs douteux		350'000.00		350'000.00
9282.3	Réserve places de parc		8'000.00		8'000.00
9282.4	Réserve routes		30'000.00		30'000.00
9282.6	Réserve entretien du port		20'000.00		20'000.00
9282.66	Réserve Abris PC		460'638.00		460'638.00
9282.7	Fonds de réserve "legs"		24'641.05		24'641.05
9282.8	Fonds de réserve "facture sociale et péréquation intercommunale"				27'192.00
9282.9	Fonds pour travaux futurs		1'508'778.77		2'340'624.80
929	CAPITAL		314'237.73		314'237.73
9290	Capital		314'237.73		314'237.73
9290.0	Capital		314'237.73		314'237.73

Bilans comparés

Rubrique	Titre	Comptes 2024		Comptes 2023	
		actifs	passifs	actifs	passifs

Total actifs

11'411'952.99

13'084'701.91

Total passifs

11'395'572.59

13'084'701.91

Excédent actifs

16'380.40

Excédent passifs